

# UN POUR TOUS TOUS POUR UN

# JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

# ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel  
des  
Sociétés Suisses  
d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Le journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient  
est envoyé à tous les Suisses d'Égypte et du Proche-Orient.  
Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année.  
Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Adresse télégraphique «HELVE»

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

## Chronique Nationale

### Le droit de vote des Suisses à l'étranger

Par le Dr. Agénor Krafft, Avocat

A plusieurs reprises, ces dernières années, les organes destinés spécialement à la défense ou simplement à la lecture des Suisses à l'étranger ont ouvert leurs colonnes à des «papiers» de compatriotes réclamant ou au contraire rejetant l'extension démocratique que représenterait le droit de vote accordé aux Suisses à l'étranger. Tout récemment encore, «l'Echo suisse», la courageuse revue des Suisses à l'étranger, accueillait un réquisitoire d'un partisan de cette réforme et le «Korrespondenzblatt» du 4 octobre 1924, organe de la colonie suisse de Berlin, en donnait des extraits suivis de quelques lignes de pleine approbation. Il peut donc apparaître opportun et actuel d'examiner, tout d'abord, qu'elle est l'état actuel de la question en droit public suisse, puis, éventuellement, si des modifications sont possibles et désirables.

C'est, sauf erreur, en 1874, que la question se posa pour la première fois. Les colonies suisses de Milan et de Mulhouse exprimèrent en effet le vœu d'être admis à voter sur la nouvelle constitution (vote du 19 avril 1874). La requête ajoutait que, si la réponse était affirmative, il serait indiqué que l'on prit des mesures pour faciliter le vote dans les localités suisses situées à la frontière. Le Conseil fédéral leur répondit (1), le 8 avril 1874, qu'une telle mesure serait contraire à l'article 3 de la L. F. du 19 juillet 1872 sur les élections et votations fédérales qui prévoit que le citoyen suisse doit exercer ses droits électoraux au lieu où il réside soit comme ressortissant du canton soit comme citoyen établi ou en séjour.

Le C. f. adressa à ce sujet un rapport au Parlement et son point de vue fut approuvé par les deux Conseils.

En 1881 (le 21 décembre), le C. f. écarta une réclamation d'un sieur H. Bossi, de Lugano, qui se plaignait qu'on l'ait éliminé du registre électoral de cette ville «bien qu'il y possédât deux maisons, qu'il y supportât tous les impôts et charges auxquels sont soumis les habitants de la localité, et que, d'ailleurs, il eût déclaré vouloir y conserver son domicile légal et politique. Il reconnaissait toutefois ne pas demeurer à Lugano, mais bien soit à Milan, soit à Resega commune tessinoise» (2).

Le C. f. légiféra également le 19 juillet 1872 et s'opposa à la prétention d'assimiler un domicile fictif à un domicile réel.

En 1899, divers recours au sujet des élections du conseil communal de St-Gingolph soulèvent d'intéressantes questions. En effet, on soutint à cette occasion que la situation exceptionnelle de la commune de St-Gingolph «exigeait que les bourgeois de St-Gingolph-Suisse domiciliés à St-Gingolph-France, fussent traités, en ce qui concerne leur condition de droit public, autrement que les autres citoyens valaisans» (3). En d'autres termes, on avait admis pour cette élection que des bourgeois de St-Gingolph-Suisse domiciliés à St-Gingolph-France étaient habiles à voter. Parmi les arguments avancés, retenons le suivant : Ces bourgeois font, à peu d'exception près, leur service militaire en Suisse. Dans son rapport du 7 juillet 1900 à la Commission du Conseil National chargée de l'examen du recours de J. Chaperon et consorts, concernant les élections au Conseil communal de St-Gingolph (F. F. 1900, III, 527 et suiv.), le Conseil fédéral réfute cette argumentation. A la p. 533, il s'exprime comme suit : «Une troisième interprétation paraît devoir être opposée dans le sein de votre commission, en opposition aux deux interprétations mentionnées, savoir : en reconnaissant en principe l'exactitude de l'interprétation admise par le Conseil d'Etat du Valais et le Conseil fédéral, ne serait-il pas possible de faire une exception en faveur de la commune de St-Gingolph? A notre avis, toute base de fait ou de droit fait défaut pour justifier un pareil point de vue».

En 1907 (4), l'occasion de la votation sur la loi sur l'organisation militaire incite le Département fédéral de Justice et de Police à une nouvelle étude du problème dont la conclusion est également négative et qui reçoit une nouvelle consécration du Conseil fédéral, le 15 novembre 1907

(à suivre)

(1) Salis-Borel, III, No. 1189.  
(2) Salis-Borel III, No. 1196.  
(3) Salis-Borel III, No. 1229  
(4) Nous empruntons quelques-uns de nos informations à un mémoire du Prof. Sauser-Hall adressé au Secrétariat des Suisses à l'étranger N. S. H.

## Monsieur ETIENNE COMBE

Mr. Etienne Combe a publié toute une série de monographies du plus vif intérêt sur les savants suisses qui illustrèrent par leurs travaux, l'archéologie musulmane. Notre éminent compatriote continue avec persévérance, l'œuvre des maîtres qu'il s'est choisis et c'est en toute justice, que son nom s'ajoutera à celui des Burckhardt, des Münziger, des Max Van Berchem et des Naville.

Né à Grandson en 1881, M. Et. Combe après avoir suivi les cours de l'Université de Lausanne et obtenu en 1903 sa licence en Théologie, continua à Paris ses études de littérature, de philosophie, de langues, d'histoire et d'archéologie de l'Orient, tant à la Sorbonne et à l'Ecole des Hautes Etudes qu'au Collège de France et à l'Ecole du Louvre.

L'épigraphie sémitique (araméenne, phénicienne, hébraïque) l'intéresse tout particulièrement.

Reçu Docteur de l'Université de Paris en Décembre 1908, il est nommé attaché étranger libre à l'Institut français d'archéologie orientale du Caire et dès Mars 1909, suivant les suggestions de son maître



Mr. le Dr. Et. Combe Directeur de la Bibliothèque Municipale d'Alexandrie.

Max van Berchem, il commence les recherches spéciales d'archéologie et d'épigraphie musulmane qui devaient bientôt absorber le plus clair de son activité. Il continua ses recherches en Egypte aussi bien que dans les musées de Stamboul, de Londres et de Paris, tout en s'occupant de l'éducation des fils de S.A. l'ex Khédive. Cette tâche le retint en Suisse d'Octobre 1912 à Juillet 1914 et c'est au pays que le surprend la mobilisation générale. M. Combe revint ensuite en Egypte en 1915 pour y continuer ses recherches au musée Arabe et dans les mosquées du Caire. En 1916 il est appelé au poste de Directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie. Il y succède à un autre de nos compatriotes Mr. Nourrisson, dont une plaque de marbre apposée, il y a trois ans dans la grande Salle de la Bibliothèque, rappelle l'œuvre méritoire.

M. Etienne Combe a dès lors poursuivi, avec autant de persévérance que de conscience et d'autorité, ses divers travaux. Bien longue en est la liste aujourd'hui déjà. Elle s'accroîtra d'avantage encore. M. Combe a plusieurs ouvrages des plus importants en préparation. Sous sa direction et celle de MM. G. Wied et J. Sauvaget, l'Institut Français d'archéologie orientale au Caire a publié ces deux dernières années les quatre volumes du Répertoire chronologique d'épigraphie arabe. Cette grande collection ont écrit les auteurs en tête de ce magnifique monument est dédiée à la mémoire de Max van Berchem : «Nous avons, au seuil de cet ouvrage de longue haleine, un triple devoir à remplir. Ce Répertoire aurait comblé les vœux de M. van Berchem, qui en avait souvent exprimé le désir; ce grand savant restera le créateur génial de l'épigraphie arabe. Pour nous tous la dédicace à sa mémoire est une œuvre de justice ! ceux d'entre nous qui ont eu le bonheur d'approcher Max van Berchem veulent mettre ici un souvenir tangible de leur affectueuse reconnaissance».

M. Combe vient en outre de publier un mémoire important sur l'Alexandrie Musulmane et c'est également lui qui a rédigé la première partie du tome III du Précis de l'Histoire d'Égypte, actuellement sous presse, consacrée à l'Égypte Ottomane de 1517 à 1798.

M. Combe s'est vu aussi chargé par le Musée Arabe d'un volume du Catalogue général sur les Tissus à inscription historique. Son opinion fait autorité en la matière et M. A. E. Benaki, par exemple le donateur du Musée Benaki inauguré à Athènes en 1931, a fait appel à son érudition pour étudier les documents musulmans de ses collections. M. Combe, à deux reprises, s'est rendu en Grèce, pour y procéder aux examens réclamés de sa compétence.

Cette consécration est justement méritée par tout une série de travaux. Tous témoignent d'une même science nourrie de scrupules et de modestie qui furent toujours ceux de ce maître que M. Combe respecte entre tous et auquel il n'a cessé de rendre un hommage magnifique : Max van Berchem. Ils font le plus grand honneur à notre patrie qui donna à l'Égypte tant de savants et d'artistes épris de son passé si riches de beautés de toutes sortes. Ils font honneur également à notre Colonie qui à plus d'une reprise eut l'occasion de bénéficier de l'érudition de notre compatriote.

Nous souhaitons à M. Combe de pouvoir parachever le vaste programme qu'il s'est assigné, pour la plus grande gloire de l'ère et de l'époque dont il s'est fait l'historien.

La science épigraphique et archéologique à laquelle il s'est voué avec une ferveur si exigeante et si désintéressée, lui devra un rayonnement nouveau et par son œuvre et par sa vie, notre compatriote aura pleinement réalisé la phrase de Renan : «Une telle existence ? Une pensée de jeunesse fidèlement accomplie dans l'âge mûr.»

J. R. F.

### Bibliographie.

M. le Dr. Combe a publié les ouvrages suivants :

- Histoire du culte de Sin en Babylonie et en Assyrie, Paris, 1908.
- Bulletin de la religion assyro-babylonienne, dans la Revue de l'Histoire des Religions, Paris, 1908-1912.
- Deux épitaphes musulmanes sur une pierre d'autel copte, dans Annales du Service des Antiquités, 1909.
- Notes sur quelques coutumes des populations Soudanaises, dans la Revue de l'Histoire des Religions, Paris, 1911.
- Rapports sur la Marche du Service du Musée d'Alexandrie pour les années 1916-7 et 1917-8, Alex. 1917-18.
- Notes d'Archéologie Musulmane, dans Bulletin, Institut Français d'Archéologie, Le Caire, années 1916, 1918 et 1920.
- L'Archéologie française en Egypte. — L'œuvre de Champollion. Alexandrie, 1923.
- La mort d'Alexandre à Babylone. Alexandrie, 1924.
- Catalogue de la Bibliothèque Municipale, Section Européenne, 3 volumes, Alex. 1926.
- Le voyage en Orient de H. J. Ammann (1612-3), dans Bulletin, Société de Géographie, Le Caire, 1927.
- Lettres de Mure, consul de France à Alexandrie, à l'Ambassadeur de France à Constantinople, dans Bulletin, Société de Géographie, Le Caire, 1927.
- Alexandrie au Moyen-Age. Le sac de la ville par Pierre de Lusignan. — Le Phare et le fort de Qâyit-Bây. Alex. 1928.
- Deux inscriptions turques de Mohammed Ali relatives au canal Mahmoudiyyeh (en collaboration avec J. Deny), dans Bulletin, Soc. de Géogr., Le Caire, 1928.
- Le nom arabe de l'île Nelson, dans Bulletin, Soc. Archéologique, Alexandrie, 1929 (et 1933).
- Four Arabic Inscriptions from the Red Sea, dans Sudan Notes and Records, 1930.
- Les Suisses en Egypte, Genève, 1932. (Voir : Bulletin de la Colonie Suisse, Alexandrie, Tomes I-V, 1925-1929).
- Cinq cuivres musulmans datés des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, de la Collection Benaki, dans Bulletin, Institut Français d'Archéologie, Le Caire, 1930.
- Répertoire d'Épigraphie Arabe, dirigé par Et. Combe, J. Sauvaget et G. Wied, 4 volumes parus, Le Caire, 1931-1933.
- Alexandrie Musulmane. Le Caire, 1933 (Extrait du Bulletin, Société de Géographie).
- L'Égypte Ottomane de 1517 à 1798. (Précis de l'Histoire de l'Égypte, Tome III, 1<sup>re</sup> partie). Sous presse.
- Catalogue des Tissus Musulmans à inscriptions historiques, Musée Arabe du Caire, En préparation.
- Traduction de Ed. Meyer, Histoire de l'antiquité, T. III, Paris 1926.

## Lettre de Suisse

### Projet de la nouvelle armée

Maintenant que le projet de réorganisation de l'armée fédérale élaboré par la division de l'état-major général a subi une certaine mise au point par l'examen préliminaire intervenu à la commission de la défense nationale et par les conférences consultatives avec les chefs de division du département militaire fédéral, avec les commandants de corps d'armée, les commandants de division et des fortresses, on peut fournir à ce sujet les renseignements suivants :

Le projet nouveau est basé sur trois points principaux :

- 1) développer l'armée d'une telle façon qu'elle puisse remplir la tâche qui lui est dévolue (défense de l'indépendance du pays);
- 2) développer de manière rationnelle l'ensemble du service de la défense nationale;
- 3) réduire au minimum la charge financière.

Une révision totale n'est pas nécessaire; une révision partielle suffit.

L'instruction militaire préparatoire devra revêtir une importance plus grande. Elle sera déclarée obligatoire dans ce sens que l'on maintiendra l'enseignement obligatoire de la gymnastique jusqu'à 18 ans. Dès cet âge-là, le jeune homme devra consacrer une partie de son temps, de la manière qu'il jugera opportune, à la culture physique ou au tir. Cette instruction se fera dans le cadre et avec la collaboration des organisations existantes, notamment de la Société fédérale de gymnastique, de la Société suisse des carabiniers, de la Société suisse des sous-officiers.

En ce qui concerne l'instruction des recrues, il conviendra de tenir compte des exigences sans cesse accrues imposées aux jeunes soldats. Alors qu'avant la guerre, par exemple, on ne connaissait dans le cadre du bataillon qu'une seule arme, le fusil, à l'avenir le nombre des armes sera de six, à savoir : le fusil, les grenades, la mitrailleuse légère, la mitrailleuse lourde, le canon d'infanterie et le lance-mine.

Le soldat doit être instruit à combattre plus individuellement que par le passé.

L'école de recrues serait prolongée, pour les troupes de combat, telles que l'infanterie, l'artillerie, la cavalerie, le génie et l'aviation, et cela afin de permettre l'instruction de combat de l'unité et des détachements supérieurs (dans l'infanterie : la compagnie et le bataillon).

En revanche, l'école de recrues serait réduite dans les troupes automobiles. Pour les autres catégories de troupes, la durée de l'école de recrues actuelle serait maintenue.

Le nombre des cours de répétition serait réduit, mais la durée serait fixée par

### L'Escalade à Genève

Genève vient de célébrer le 12 décembre, l'Escalade. Pour beaucoup de Genevois, la Fête de cette année prit une signification toute particulière. Ce fut pour eux l'occasion d'affirmer à nouveau et avec une ferveur accrue, leur confiance en l'avenir de Genève et la certitude que le

tout à 15 jours et non, comme actuellement, à 16 jours pour l'artillerie et à 13 jours pour les autres armes. Un cours de répétition serait fixé pour la landwehr, comme c'est le cas présentement. La ré-

Dans l'infanterie, l'expérience a montré la nécessité d'avoir davantage d'armes automatiques et surtout d'armements lourds, afin que les troupes soient en mesure de s'opposer avec succès aux entreprises d'un adversaire disposant d'un armement moderne. Les armements lourds permettent d'autre part, de réduire les unités d'infanterie. Le nombre des bataillons d'élite sera réduit de 110 à 84.

Des troupes légères seront créées. Elles comprendront la cavalerie, les cyclistes et les mitrailleurs motorisés. Ces troupes opéreront en commun lorsque le rôle de la cavalerie d'armée agissant seule sera terminée. Le nombre des escadrons sera réduit d'un tiers et la brigade de cavalerie n'existera plus. La cavalerie agissant avec les cyclistes et les mitrailleurs motorisés, qui remplaceront les mitrailleurs attelés sera adjointe aux divisions comme détachement de reconnaissance. Des régiments de cyclistes comprenant des motocyclistes, des mitrailleurs motorisés remplaceront les brigades de cyclistes. Ces régiments assumeront les tâches qui étaient dévolues jusqu'ici à la cavalerie d'armée. Les autres catégories de troupes ne subiront aucune modification d'organisation importante.

En ce qui concerne l'organisation des troupes, aucune modification importante n'est prévue. Les grandes divisions actuelles, comptant jusqu'à 24 bataillons, se sont révélées trop lourdes sur notre terrain. Des divisions plus légères devront être créées, à savoir : 9 divisions, dont 3 divisions de campagne et 3 divisions de montagne. La division comprendra 3 régiments d'infanterie, 4 ou 5 d'artillerie, deux bataillons de sapeurs, une compagnie de téléphonistes, des formations sanitaires, de subsistance, de parc et de transport et des organisations comptant quelques unités de service derrière le front.

Aux 9 divisions s'ajouteront les effectifs des forts de St-Maurice.

La nouvelle formation de l'armée créera des conditions plus favorables en ce qui concerne la mobilisation de guerre et cela non seulement pour la protection immédiate de la frontière, mais aussi pour la possibilité de marches stratégiques.

La tradition existant dans les régiments et les bataillons devra être prise en considération lors de la réorganisation. Les associations existantes devront être séparées le moins possible. Il conviendra aussi de tenir compte de la langue des cantons.

La nouvelle organisation des troupes aura pour effet de supprimer environ 60 états-majors, ce qui représente dans certains domaines une sensible diminution des charges financières.

peuple genevois, continuera comme par le passé, à sauvegarder et à maintenir les principes de dévouement et de fidélité qui ont permis à la ville de Calvin, de Jean-Jacques et de Necker, de résister à tous les assauts de la malignité des temps.

Ci-dessous, l'inscription Latine du Monument de Saint-Gervais (1603).

## D. O. M. S.

QVORUM INFRA NOMINA SCRIPTA,  
CORPORA SITA POSTERI NOSTRI, HI DVM  
INGRESSIS IPSA IN PACE VRBEM HOSTIBVS  
ET FORTITER ARMA SVA ET  
SEDVLO MVNIA ALIA PER NE  
CESSARIO TEMPORE OPPONVNT,  
GLORIOSO LAVDABILIQVE EXITV  
PRO REPVB. CECIDERVNT AD D. XII DECEMB.  
MDCII QVEIS ICCIRCO PERPETVVM HOC  
MONVMENTVM AMPLISS. ORDO DECREVIT L.M.

JOANNES CANAL SENATOR  
LVDOVICVS BANDIERE  
IOANNES VANDEL  
LVDOVICVS GALLATIN  
PETRVS CABRIOL  
MARCVS CAMBIAGVE  
NICOLAVS BOGVERET  
IACOBVS MERCIER

ABRAHAMVS DE BAPTISTA  
MARTINVS DEBOLO  
DANIEL HVMBERT  
MICHAEL MONARD  
PHILIPPVS POTEAV  
FRANCISCVS BOVSEZEL  
IOHANNES GVIGNET  
IACOBVS PETIT GIRARDVS MVZY.

Voici la traduction du texte latin de l'inscription :  
A Dieu très bon, très grand, très saint. Ceux dont les noms sont écrits et dont les corps reposent ci-dessous, à nos descendants, quand les ennemis s'introduisirent en pleine paix dans notre ville, leur oppo-

sant bien à propos dans cette extrémité leurs armes courageuses et tous leurs moyens de défense, sont tombés pour la République d'une mort glorieuse et honorable le 12 décembre 1602; c'est pourquoi le magnifique Petit Conseil a pris plaisir à leur décerner ce monument à perpétuité.



## Parmi la Presse Suisse

### La Suisse et ses voisins

#### Le problème des traités commerciaux

La Suisse, pays d'exportation, est durement touchée par la crise économique. Elle doit à ses industries de tenter l'effort le plus obstiné pour leur permettre de résister aux conditions défavorables que représentent notre change élevé et un marché mondial pratiquement fermé à la plupart des produits suisses. De là, notre souci de renouveler ou de signer à nouveau avec nos voisins, des traités de commerce, tenant compte de la situation difficile qui nous est faite aujourd'hui. Les négociations avec la France et l'Allemagne s'annoncent comme des plus laborieuses et il faudra beaucoup de bonne volonté réciproque pour venir à bout des difficultés et arriver à un accord satisfaisant pour les deux parties. Espérons que de part et d'autre prévaudra l'esprit de conciliation qui s'impose.

#### Les relations commerciales entre la France et la Suisse.

La « Journée industrielle », le grand quotidien parisien que dirige M. C.-J. Gignoux et qui traite des questions économiques et techniques, a publié une page spécialement consacrée à la Suisse.

« La Suisse, lit-on dans cet article, n'est pas qu'un pays de tourisme, c'est également, une région industrielle, tributaire, toutefois, de l'étranger pour son approvisionnement en matières premières. Si son sol est pauvre en gisements miniers, son agriculture ne suffit également pas à la nourrir et il lui faut importer de nombreux produits alimentaires, textiles, etc.

La balance commerciale de la Suisse est ainsi nettement déficitaire et ses importations égalent le double de ses exportations. La proportion est la même pour les échanges franco-suisses : la Suisse nous achète deux fois plus de marchandises qu'elle ne nous en vend. Nous ne pouvons en dire autant d'aucun autre pays. La Suisse est incontestablement notre meilleur client »

Et voici tout de suite quelques chiffres significatifs : « L'importance du marché suisse pour l'économie française résulte, tout d'abord de la valeur de nos exportations en Suisse, qui a varié entre deux milliards et deux milliards et demi de francs français de 1924 à 1930, pour fléchir sous le coup de la crise, à un milliard huit cent millions en 1931 et un milliard trois cent quarante-cinq millions l'année dernière.

Nous vendons à la Suisse, depuis dix ans plus du double de ce que nous lui achetons. En 1927, la valeur des exportations françaises en Suisse s'est même élevée à trois fois et demie celle des importations suisses en France ».

Puis en peu de mots, notre confrère parisien établit un parallèle bien significatif :

« Depuis bien des années, la Suisse occupe le quatrième rang dans l'ordre d'importance des clients de la France, alors qu'elle ne figure qu'au neuvième rang de nos fournisseurs ».

La « Journée industrielle » précise ensuite les rapports économiques de notre pays avec la France et démontre que si la Suisse « ne figure qu'au quatrième rang des clients de la France de par l'importance et la régularité de l'excédent que nous laisse la balance des échanges franco-suisses, la Suisse se classe comme le pays avec lequel nous entretenons des relations économiques de beaucoup les plus favorables... »

L'importance et la valeur du débouché suisse pour nos industries exportatrices sont trop souvent méconnues en France. Il faut pourtant rappeler que M. Marchandean, rapporteur de la commission des finances à la Chambre des députés, déclarait ce printemps que « la Suisse est le dernier client important de la France ».

M. Tournon, rapporteur de la commission des finances du Sénat, affirmait de son côté que « seule parmi les Etats qui nous achètent plus qu'ils ne nous vendent, la Suisse nous ménage l'agréable surprise d'un solde créditeur important ».

La population de la Suisse en chiffre rond, s'élève à quatre millions d'habitants. Chacun d'eux a consommé en 1932 pour 378 francs français de nos produits, alors que le Belge n'en a consommé que pour 280 francs, le Hollandais pour 76 francs, l'Anglais pour 34 francs, l'Allemand pour 27 francs, etc.

La Suisse n'est pas que le plus important consommateur de produits français, c'est également un bon payeur. Le franc suisse — en dépit des vives attaques dont il fut récemment encore l'objet, lors des premières chutes du dollar — continue à être garanti par la Banque Nationale Suisse, à raison de 29 centigrammes d'or fin, ce qui lui donne une valeur égale au quintuple environ de celle du franc français actuel ».

Puis notre confrère évoque les pourparlers économiques examinés entre les deux pays, et il conclut :

« Enfin la Suisse et la France, devraient parvenir à un élargissement à défaut de la suppression, du contingentement de leurs échanges.

Cette entente franco-suisse ne se réalisera pas sans des sacrifices de part et d'autre, mais la Suisse et la France sont trop intéressées l'une et l'autre au maintien de leurs bonnes relations commerciales et à la sauvegarde de leur amitié pour ne pas consentir ces sacrifices. »

#### Autour des négociations franco-suisses au sujet des zones.

Le Bund publie l'article suivant :

« On a été frappé du fait que le Conseil fédéral, ces temps derniers, lors même que sa position dans la question des zones avait été arrêtée jusque dans ses plus petits détails, a dû à plusieurs reprises s'occuper à nouveau de cette question, et cela bien après que les négociations eurent été engagées. La cause doit en être cherchée, comme ce fut toujours le cas depuis le début, dans l'intransigeance de la France. Le jugement de La Haye imposait à la Suisse l'obligation d'accepter certaines facilités à l'entrée en Suisse des produits des zones. Si nous sommes bien informés, la France réclame liberté complète pour l'entrée en Suisse de tous les produits zoniens. C'est là une chose impossible, d'autant plus, nous ne possédons aucun moyen de contrôler quels sont les produits provenant des zones et quels sont ceux qui viennent d'au delà. A l'heure qu'il est, la France est tellement avantagée que la situation des producteurs suisses, et en premier lieu des paysans genevois et de ceux des régions limitrophes du canton de Vaud est devenue intenable. Les zones envoient à Genève annuellement pour 10 millions de francs suisses de produits. Un enfant peut calculer qu'il est impossible à une aire aussi restreinte que les petites zones de fournir pareille quantité de denrées. Genève, de son côté, ne vend aux zones que pour 250.000 fr. suisses de marchandises, chiffre rond. La pression exercée sur l'agriculture genevoise est telle que les paysans genevois sont contraints à concurrencer les paysans vaudois chez eux.

La prétention française ouvrirait une brèche fatale dans notre système de défense économique, et cela nous devons nous y opposer de toutes nos forces. Nous avons été dans les concessions relatives à l'application d'un régime privilégié aux zones aussi loin que nous le pouvions, afin d'éviter de passer à La Haye pour des chicaneurs et des coupeurs de cheveux en quatre, afin de rendre, bien évidente notre volonté de rendre possible une entente. Dans les négocia-

tions en cours, la France fait valoir que les concessions accordées de notre plein gré ne peuvent plus être remises en question, qu'elles sont définitivement acquises et ont été l'expression du sentiment que nous avions d'être dans notre tort. Telle est la récompense de notre bon vouloir !

Il est très possible que la Suisse se voie contrainte quelque jour d'adopter dans cette question des zones une attitude complètement nouvelle ; cela précisément en vue d'empêcher que le « trou à l'ouest » ne ruine tout notre système de défense économique. Accepter cette ruine serait payer un accord décidément trop cher ».

La « Tribune de Genève » réfute certaines des allégations de ces articles qui ne lui paraissent pas conformes à la réalité et conclut :

Pourquoi donc s'ingénier à compliquer la tâche déjà suffisamment ardue des experts et des arbitres. Ne serait-il pas préférable, au contraire, de les encourager à chercher, avant qu'il soit trop tard, une solution amiable qui pourrait être homologuée par les arbitres et après eux, par le Tribunal de La Haye.

Une telle solution nous paraît parfaitement réalisable en y mettant un peu de bonne volonté de part et d'autre et en faisant une fois pour toutes abstraction des questions d'amour-propre qui n'ont plus rien à faire dans le débat et l'ont empoisonné pendant beaucoup trop longtemps.

Enfin, et soit dit en passant, pourquoi avoir fait clamer *urbi et orbi* que les zones étaient indispensables au ravitaillement de Genève, alors qu'on déclare aujourd'hui que notre canton, aidé du reste de la Suisse, peut parfaitement suffire à cette tâche ?

#### Suisse et Allemagne

On sait que les négociations commerciales entre la Suisse et l'Allemagne n'avancent plus guère. Depuis plus d'un mois qu'elles durent, aucun rapprochement sensible n'a été enregistré. A l'heure actuelle, les négociations sont suspendues, le chef de la délégation allemande s'étant rendu à Berlin pour prendre de nouvelles instructions. Les pourparlers directs ont des chances d'aboutir, s'il est fait droit aux exigences de la Suisse qui sont bien modestes en soi. Mais jusqu'à l'heure présente, l'Allemagne n'a pas fait mine de vouloir s'engager dans cette voie.

Le trafic commercial entre la Suisse et l'Allemagne est actuellement de 4 à 1, c'est-à-dire que nos voisins nous livrent quatre fois plus de marchandises que nous n'en exportons en Allemagne. La balance commerciale suisse vis-à-vis de l'Allemagne est de plus en plus passive. Bien que la délégation allemande ait d'emblée accepté la thèse suivant laquelle la compensation devait être examinée non pas sur la balance commerciale, mais sur la balance des paiements, celle-ci témoigne d'un passif tout aussi important. Pour les dix premiers mois de l'année, l'importation des marchandises allemandes s'élève à 457 millions et l'exportation suisse en Allemagne à 139 millions de fr. Le déficit est en conséquence de 320 millions. Si l'on porte en compte la recette du trafic touristique estimée à 30 millions de frs. et les revenus du capital, s'élevant à 160 millions, le déficit n'en reste pas moins, pour la Suisse de 130 millions de frs. La délégation suisse a demandé une réduction de 10 0/0, proposition qui n'est certes pas exagérée.

#### Suisse et Turquie

L'Agence d'Anatolie annonce qu'un accord commercial provisoire a été signé avec la Suisse. Il entrera en vigueur immédiatement.

#### Avis

Tous les manuscrits et les communications doivent être remis à l'administration du Journal Suisse d'Egypte, au plus tard le mercredi à 9 h. du matin.



## PHYTINE

Marque « CIBA »

Principe organique phosphoré extrait de sémences végétales.

PHYTINE « CIBA »

contient 3 éléments indispensables à la vitalité de l'organisme, à l'activité du système nerveux et glandulaire :

Phosphate	Calcium	Magnésium
22 %	12 %	1,5 %

INDICATIONS :

Surmenage cérébral, Fatigue physique et nerveuse, Anémie, Neurasthénie, Convalescence. Spécialement utile pendant la grossesse et l'allaitement.

COMPRIMÉS - GRANULÉS - CACHETS.

EN VENTE : dans toutes les Pharmacies et Drogueries

SOCIÉTÉ POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUES A PALE

DÉPARTEMENT PHARMACEUTIQUE

Vente en gros : VICTOR MATHIEU, 10, Rue Rouad 1er, ALEXANDRIE.

## Egyptian Road Construction Co.

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

Representing : Val de Travers Asphalt Paving Co.

President : John P. Mitchel, F. Inst. H. E., A. I. Struct. E.

Road Paving & Rooting Specialists.  
Roadmaking of every description and magnitude undertaken and guaranteed.  
Roofing, Flooring & Paving of the highest class.

LARGEST FACTORY IN EGYPT PRODUCING.  
Asphalt Paving Bricks, Bituminous Products, Seyssel Natural Asphalt.

Head Office : 8, Rue Nebi Daniel, ALEXANDRIA, Tel. 566.  
and at 17, Sharia Madabegh, CAIRO Tel. 53649.

## CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN

(Société Anonyme Suisse)

CAPITAL : Francs. S. 2.044.500.

OBLIGATIONS : Francs. S. 2.040.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF... 6, Rue Chérifein (Le Caire)

SIÈGE SOCIAL..... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS  
AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

## Cadeaux POUR TOUTES OCCASIONS

Quelques Nouveautés Exclusives.

Argenterie : de la Maison Mappin & Webb Ltd. Fournisseur de la Cour Britannique

Articles de Nouveautés : de la Maison Liberty Ltd. de Regent St. (Londres)

Nouveautés en porcelaine artistique : de la renommée Maison Moorcroft

Fournisseur de S.M. La Reine d'Angleterre.

JOUETS - ARTICLES DE SPORT - etc. etc. POUR LA NOEL ET LES FETES

Notre exposition sera meilleure que les précédentes

Roberts, Hughes & Co.

Le Caire  
Rue Kasr el Nil.

Alexandrie  
Rue Sésostris No. 11.

« si la maman ne peut nourrir... »

Donnez à bébé le lait sucré NESTLÉ, riche en vitamines, parfaitement pur, grâce auquel votre petit deviendra un bel enfant plein de vie et de santé.

Echantillon sur demande à la Compagnie

## NESTLÉ

C. P. 1183, ALEXANDRIE

## W. HOROVITZ

JOAILLIER

Montres : Vacheron & Constantin  
Genève International Watch Coy.,  
Schaffhouse

26, Rue Chérif Pacha - ALEXANDRIE

## Fred. Stabile & Sidney Salama

Importateurs de Charbon de terre.  
Exportateurs de Graines de Coton.  
Agents Maritimes.

Agents des Compagnies d'Assurances :

The NATIONAL UNION SOCIETY Ltd.  
of London (Risque Incendie).

NEW ZEALAND INSURANCE Co Ltd., London & New Zealand. (Risques automobiles).

BUREAU : 14, Rue Port-Est.

BOITE POSTALE : No. 1532.

TELEPHONES : Nos. 27-55 et 22-95.



## WINDSOR PALACE HOTEL

ALEXANDRIE

LE PLUS MODERNE  
LE MIEUX FRÉQUENTÉ

## ATLANTIC HOTEL

CONFORT MODERNE  
SPECIALEMENT RECOMMANDÉ  
AUX FAMILLES ET VOYAGEURS  
DE COMMERCE

PRIX TRÈS RAISONNABLE

Sous la Direction du Windsor Palace



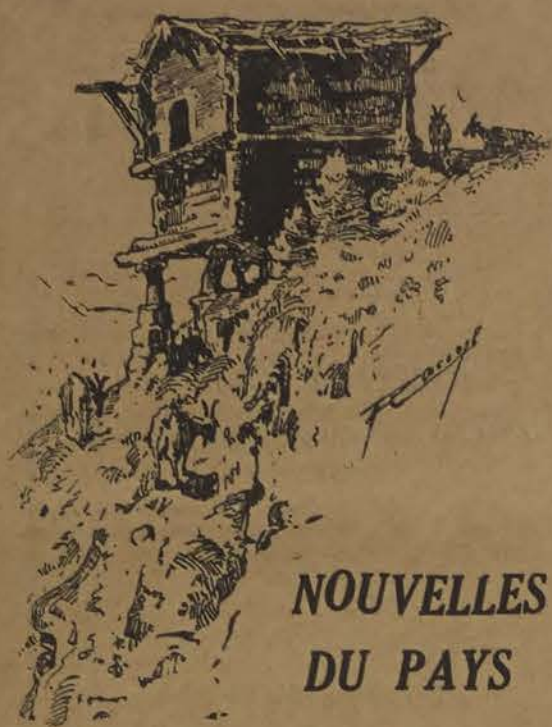
# TEXACO

## MOTOR OIL



Société Égyptienne des Pétroles, "S.E.P."





## NOUVELLES DU PAYS

### Genève socialiste

La répartition des départements se fait de la façon suivante :

Finances : titulaire, M. Naine; intérim, M. Picot. Justice et police : titulaire, M. Nicole; intérim, M. Lachenal. Travaux publics : titulaires, M. Braillard; intérim, M. Casai. Hygiène et assurances sociales : titulaire, M. E. Ehrler; intérim, M. Nicole. Instruction publique : titulaire, M. Lachenal; intérim, M. Ehrler. Commerce et industrie : titulaire, M. Picot; intérim, M. Naine. Intérieur et agriculture : titulaire, M. Casai; intérim, M. Braillard.

### Deux extraits des discours.

#### De M. Rosselet,

#### Président du Gouvernement

« Comment ne pas évoquer ici l'événement le plus douloureux de notre vie collective !

Le 9 novembre 1932, treize citoyens, d'opinions diverses, gisaient sur le pavé de la Cité; soixante-cinq autres, plus ou moins grièvement blessés pleuraient les salles de notre hôpital. Les jours suivants, la ville fut occupée militairement tant était grande la révolte de la conscience populaire.

Nul de ceux qui ont vécu cela n'oubliera ces heures sombres et puisque la fonction dont vous m'avez revêtu m'en donne l'occasion j'envoie à ces disparus, qu'en un jour gris de novembre nous avons conduits à leur dernière demeure, le suprême salut du peuple de Genève.

Les tribunaux ont jugé.

Le peuple aussi a jugé.

Messieurs les conseillers d'Etat, Vous allez prêter le serment de votre charge. Votre tâche, dans les circonstances présentes, est pleine de périls et de difficultés. Pour le bien commun, nous souhaitons que votre travail soit fécond. C'est vous qui tout à l'heure nous direz votre programme par la bouche de votre président.

A cette heure, ce que nous vous demandons, c'est de donner son plein sens à cette partie du serment qui va vous être lu, de ne jamais perdre de vue que vos fonctions ne sont qu'une délégation de la suprême autorité du peuple ».

Vos opinions sont différentes, mais il n'en est point parmi vous qui soit adversaire de la démocratie. Au moment où d'anciens rêvent de revenir à des méthodes politiques périmées et de nous conduire à je ne sais quelles formes nouvelles de l'absolutisme, nous vous déclarons que rien ne se fera contre le peuple, mais qu'avec le peuple, vous pouvez tout !

Citoyens, citoyennes,

Une page nouvelle de l'histoire de notre pays vient de commencer. Un jeune parti prend en main le sort de la République. A ceux qui parmi vous le voient venir avec crainte, nous leur demandons de le juger sur ses actes qu'il saura rendre conformes à l'intérêt et aux aspirations du plus grand nombre. A ceux qui attendent des transformations profondes et immédiates nous recommandons le calme, la sérénité et la confiance dans l'effort entrepris.

Jamais le monde n'a vécu dans une semblable incertitude. Où que nous regardions, l'horizon est sombre. Les efforts des hommes de bonne volonté qui, représentants de tant de peuples ont tenté dans notre ville de trouver des voies nouvelles paraissent aboutir à un échec. Le désarroi ? on n'ose plus en parler ! La paix ? chaque peuple garde en main son épée !

Serait-ce que l'effort est vain ?

Non !

Ce qui fait la force des hommes, ce qui fait aussi la force des peuples, c'est l'espérance, en l'avenir. Non seulement l'espérance, mais la volonté agissante de créer l'avenir meilleur. Cette espérance nous l'avons. Cette volonté nous l'avons. Et vous devez l'avoir avec nous.

Genève citée de liberté ! Genève citée de refuge ! Genève siège des efforts vers une meilleure organisation du monde ! Nous voulons que cela soit des réalités vivantes.

Vous tous, citoyennes et citoyens, vous devez le vouloir avec les autorités que vous vous êtes librement données.

J'ai dit.

#### De M. Léon Nicole, Président du Conseil d'Etat

Avant d'entamer la lecture du discours présidentiel, M. Nicole fait la déclaration suivante :

« Les conseillers d'Etat de la minorité me prient de déclarer ici qu'ils considèrent le discours du président du Conseil d'Etat comme l'expression des opinions de la majorité et qu'ils ne se rallient pas à ce discours ».

Après une lutte électorale particulièrement vive, mais de laquelle furent écartées toutes les violences physiques, le peuple de Genève s'est donné un gouvernement nouveau.

Le parti socialiste genevois, pour la pre-

mière fois, prend en ses mains la responsabilité de la marche de l'Etat. Le fait est unique en Suisse. Genève est le premier canton où une telle expérience est faite.

Les temps de dure crise économique qu'ont à supporter l'ensemble des travailleurs de la ville et des champs, les menaces réactionnaires contre les libertés publiques et les droits populaires, l'application de méthodes dictatoriales dans de grands pays voisins et la trop grande tolérance gouvernementale à l'égard de provocations fascistes contre la classe travailleuse de Genève, dans la nuit du 9 au 10 novembre 1932, ont amené ce résultat.

Le peuple de Genève, comme aux jours les plus grands de son histoire, a redressé la tête. Il a montré qu'il ne veut point être la proie facile des mouvements de régression politique et sociale. C'est pour défendre ses libertés, chèrement acquises au cours des âges et c'est pour lutter avec plus d'efficacité contre le fascisme libéral que le corps électoral de Genève s'est prononcé en faveur du socialisme.

Au moment de prendre le pouvoir, le gouvernement nouveau adresse une pensée émue aux treize victimes du fusil-mitrailleur de la nuit du 9 au 10 novembre 1932. Il s'incline devant la tombe de ces martyrs de la lutte contre le fascisme dont les noms demeureront fortement gravés dans l'histoire de Genève. De même, nous exprimons toute notre sympathie aux soixante-cinq blessés et à toutes les victimes des poursuites judiciaires qui ont suivi le 9 novembre. Les réparations matérielles auxquelles ont droit les familles des morts, ainsi que les blessés, seront proposées au Grand Conseil. Les arrêtés d'expulsion contre les militants de la classe ouvrière, comme les mesures administratives de répression politique contre les fonctionnaires mêlés aux événements du 9 novembre seront levés par le nouveau gouvernement.

En agissant de la sorte, nous nous laissons guider par le principe suivant lequel il ne peut y avoir d'apaisement civique que dans la justice et par la justice.

### Des gerbes de fleurs sur des tombes

M. Léon Nicole, qui était accompagné du chancelier, M. Soldini, et de M. Unger, député, quitta l'Hôtel de Ville à midi quinze, acclamé par la foule toujours compacte devant l'Hôtel de Ville, et on chanta l'«Internationale».

Le chef du gouvernement socialiste se rendit au cimetière de Saint-Georges, puis à celui de Châtelaine, où il déposa des gerbes de fleurs sur les tombes des victimes du 9 novembre.

M. Braillard et M. Berger, secrétaire général de la chancellerie, se rendirent de leur côté au cimetière de Chêne-Bourg où des fleurs furent placées sur la tombe de l'instituteur Marius Rottaz.

### Une proclamation du Conseil d'Etat

La proclamation suivante, signée des membres de la majorité du Conseil d'Etat, est adressée à la population de Genève :

Chers concitoyens,

Chers habitants,

En se donnant un gouvernement nouveau, les 25 et 26 Novembre, le peuple de Genève s'est engagé dans des voies nouvelles. Pour la première fois, le parti socialiste genevois prend en ses mains la responsabilité de la marche de l'Etat.

Par son verdict, le peuple a condamné l'emploi du fusil-mitrailleur et de toutes les armes de guerre comme moyen de gouvernement.

Nous ferons accorder de la façon convenable les réparations que les victimes du 9 novembre ont droit d'attendre. La lutte contre le chômage et les misères engendrées par les concentrations capitalistes dans l'artisanat, le petit commerce et l'agriculture sera conduite avec la plus grande énergie. La restauration des finances publiques est l'une des tâches essentielles de l'heure présente. Elle doit s'accomplir conjointement avec la réorganisation et la simplification des rouages administratifs cantonaux et municipaux. Elle sera facilitée par la création d'une Banque cantonale qu'attend l'industrie, le commerce l'artisanat, l'agriculture et l'épargne. Des travaux publics et ferroviaires depuis longtemps en préparation doivent être entrepris (construction de la gare aux marchandises à la Praille, bâtiment postal, reconstruction de la rive droite, achèvement de la route suisse).

Le monde se débat dans une grave crise de régime. Avec le peuple et forts de sa confiance, c'est le pied ferme que nous affrontons les difficultés qui nous seront point ménagées. Nous ne rechercherons notre récompense que dans le bien que nous pourrons faire en faveur des larges masses populaires aspirant à plus de vérité, de justice et de solidarité.

Vive la Genève du travail et de la paix. En avant, vers plus de justice, de liberté et de fraternité.

L. Nicole, président du Conseil d'Etat ;

A. Naine, vice-président du Conseil d'Etat ; M. Braillard, conseiller d'Etat ; A. Ehrler, conseiller d'Etat.

### Commentaires ...

M. Fabre écrit à propos de la phrase suivante de cette proclamation :

« Par son verdict, le peuple a condamné l'emploi du fusil-mitrailleur et de toutes les armes de guerre comme moyen de gouvernement ».

« La majorité socialiste oublie, et le chef du gouvernement le premier, qu'il n'y aurait eu aucune intervention de l'armée et des armes dont elle dispose pour l'accomplissement des missions que lui prescrit la Constitution si M. Léon Nicole, chef de parti et déjà magistrat, n'avait pas appelé les siens à tenir la rue. Il lui eût suffi de convoquer ses partisans dans quelque vaste local et, par une assemblée de protestation de répondre à sa mise en accusation.

« Le gouvernement — car c'était son devoir — lui aurait assuré, comme à ses adversaires, la liberté de réunion et tout conflit, toute bagarre auraient été évités.

« Le 9 novembre, M. Nicole, malgré les avertissements du Conseil d'Etat, s'est délibérément mis, comme il l'avait déjà fait, en opposition avec la loi. Et le sang a coulé.

« Il n'est pas un citoyen — tout comme les conseillers d'Etat de la minorité — qui ne déplore la fin tragique des 13 victimes, mais tous ceux qui voudront réfléchir comprendront que MM. Lachenal, Picot et Casai ne pouvaient signer une telle proclamation, où l'homme jugé par la Cour de justice fédérale et oublié du verdict d'un jury populaire qu'il avait réclamé, exploité à des fins démagogiques les sanglants événements où sa responsabilité demeure engagée à toujours ».

### Une pétition au Grand Conseil du canton de Vaud

La «Ligue vaudoise», au nom de laquelle signe M. Edouard Sillig, avocat (ancien procureur général extraordinaire de la Confédération), et le groupe «Ordre et Tradition», signataire M. Marcel Regamey, avocat, adressent au Conseil vaudois une pétition demandant à cette autorité d'exercer «d'urgence» le droit d'initiative accordé à chaque canton par l'article 93 de la Constitution fédérale.

Cette initiative a pour objet l'abrogation des articles 14 à 22 et 27 de l'arrêté fédéral du 13 octobre 1933, ces articles étant remplacés par la disposition suivante :

a) les cantons verseront à la Confédération pour l'année 1934 une contribution s'élevant à 45 millions pour l'ensemble des cantons ;

b) la contribution de chaque canton sera déterminée suivant l'échelle des contingents d'argent prévus par la loi fédérale du 9 mars 1875 ;

subsidièrement l'adjonction au dit arrêté d'une disposition autorisant les cantons qui en feront la demande à verser à la Confédération leur contingent d'argent fixé conformément à la loi fédérale de 1875 en lieu et place des prestations prévues par l'arrêté du 13 octobre 1933.

La pétition explique que la somme de 45 millions représente le montant présumé de la contribution fédérale de crise et de l'impôt sur les boissons.

### M. Grimm évolue...

Dans un article sur le fascisme et la défense nationale, publié par la *Berner Tagwacht*, M. Grimm, conseiller national, en arrive à la conclusion que la décision prise antérieurement par le congrès du parti socialiste rejetant d'une manière absolue la défense nationale, constitue une lacune dans l'ensemble de la politique socialiste, lacune qui doit être comblée.

Pour que le parti socialiste puisse approuver la défense nationale, dit M. Grimm dans cet article, il faut en premier lieu développer la démocratie pour en faire un instrument de transformations économiques et sociales. L'attitude du parti socialiste doit être déterminée en premier lieu par des considérations d'ordre social et non d'ordre militaire.

La condition qui a permis la décision du parti en 1917, c'est-à-dire l'existence d'une organisation internationale du prolétariat capable d'action, n'existe plus aujourd'hui.

### La réorganisation de la Banque populaire

La Chambre aborde le projet de la participation financière de la Confédération à la réorganisation de la Banque populaire suisse.

M. Amstalden (Obwald, cath.-cons.), rapporteur de la commission, déclare que l'intérêt général commande de venir en aide à la Banque, afin d'éviter une liquidation qui serait un désastre. Or, le seul moyen de la faire avantager, c'est la participation à la constitution d'un nouveau capital social. C'est aussi le seul moyen de rétablir la confiance nécessaire dans nos instituts bancaires. C'est précisément pour ne pas empêcher cette confiance de revenir, qu'on a renoncé à créer un droit de priorité pour les 100 millions représentant la part de la Confédération.

### Funérailles de M.H. Jenne

On a enseveli à Bâle M. Henri Jenne, un des directeurs de la Société de Banque Suisse à Londres. Né en 1875, le défunt a débuté à Bâle à la «Wechsel-und Effektenbank», et passa à la Société de Banque Suisse lors de la fusion en 1897. Il s'est ici beaucoup occupé de la Société des commerçants et de l'Ecole de commerce. Depuis 1902, il avait été transféré à Londres, où il s'était élevé au premier rang.

### L'année polaire et la Suisse

Un télégramme de Copenhague annonce le retour en Europe, après une année passée dans les neiges et la nuit, de la mission dano-suisse, qui a fait des observations scientifiques dans la solitude de Sneefellsyockull. Cette mission est composée de MM. Théodore Zingg, de Zurich, un jeune savant suisse, qui la dirigeait, et Jensen (Danemark).

Le monde scientifique de notre pays apprendra avec satisfaction le retour de ces savants.

### Lausanne siège d'un bureau international

Monsieur Motta, chef du Département politique fédéral, a reçu Monsieur MacDonald, le commissaire nommé par la S. d. N. pour l'action en faveur des réfugiés allemands. M. Rothmund, chef de la Division fédérale de police et délégué du Conseil fédéral à la conférence qui doit se réunir très prochainement à Lausanne, a eu ensuite un long entretien avec le commissaire international. On considère comme très probable que le secrétariat de ce nouveau comité international s'installera définitivement à Lausanne.

### La question des dommages de guerre sera soumise derechef au Conseil national

La Commission du Conseil national pour la question des dommages de guerre posée par la motion Duft, s'est réunie au Palais fédéral, sous la présidence de M. Ceppi et en présence de M. Moita.

Contrairement à la thèse qui a été défendue après la décision du Conseil des Etats, elle a décidé qu'il y avait divergence dans le sens parlementaire de ce terme, c'est-à-dire que l'affaire qu'on avait cru un temps liquidée devra retourner au Conseil national. La discussion sur le fond, qui a duré près de quatre heures et qui a été un moment très animée, n'a pu être terminée.

Notons que M. Nicole assiste à ces délibérations. Il s'agit, en effet, de la préparation de la session d'hiver et le Conseil national, prudemment, ne l'avait exclu que pour deux sessions pendant lesquelles, de toute façon, pour les raisons que l'on sait, il n'aurait pu venir à Berne.

### La séance du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral s'est rallié aux propositions des commissions du Conseil national chargé du règlement des dommages de guerre et de la réorganisation de la Banque populaire suisse.

Il a adopté l'ordonnance d'application de la loi sur la circulation routière en ce qui concerne la durée du travail et du repos des conducteurs d'autocamions.

### Bâle-Ville

M. Paul Sacher, directeur du Kammerorchester et du Kammerchor, vient de fonder, avec l'appui de M. A. von der Mühl et du professeur W. Merian, une «Schola cantorum», destinée à compléter le Conservatoire et à servir d'auxiliaire pratique à l'enseignement universitaire de la musicologie. Elle s'ouvrira à la fin de novembre.

— Elle donnera l'instruction théorique et technique nécessaire pour l'exécution de la vieille musique : chant grégorien, violes, luths, clavecins, formes anciennes de flûtes, de violon et d'orgues, etc. Elle s'occupera aussi de la bibliographie des éditions nouvelles dans le domaine de la vieille musique. C'est la première école de ce genre en Suisse.

### Bibliographie.

#### Un «Je Suis Partout» Suisse

Sur la marée montante des illustrés, des quotidiens, des feuilles de combat et des revues mensuelles, un nouvel esquif vient de prendre le large. Battant pavillon suisse et piloté par un grand voyageur, M. Charles de Schumacher, un vieux nom lucernois, allègrement porté par un jeune journaliste, déjà connu par ses relations à la «Nouvelle Gazette de Zurich» sur l'Amérique latine et anglo-saxonne et les pays musulmans de la mer Méditerranée, le nouvel hebdomadaire de Zurich, «Die Weltwoche», a l'ambition de combler une lacune dans notre presse.

Ce qui distingue cette nouvelle publication, c'est l'intelligence et l'art avec lesquels sont composées et présentées ses 16 pages d'informations. Sous une forme très moderne et vivante, le *Weltwoche* consacre chaque semaine une étude à cinq pays déterminés à la manière de «Je Suis Partout», auquel un de ses rédacteurs a collaboré. En dehors du champ de la politique, les projecteurs de *Weltwoche* explorant la semaine économique et financière, éclairent le terrain des sports et des arts, en réservant une large place au dessin et à la caricature. Ses colonnes réservent bien d'autres terres de découverte.

Sans poursuivre d'autres visées que celle d'une saine information, cette semaine mondiale frappe moins par la richesse que par la qualité et l'ordonnance de son menu spirituel, imprimé en caractères latins. C'est ainsi lestée et orientée que la «Weltwoche» met à la voile et s'en va tenter la grande aventure sur l'océan de la presse.

# OROSDI-BACK

dispose du plus grand choix de :

## JOUETS ETRENNES

# CADEAUX UTILES

## TISSUS

## HABILLEMENTS

**Demandez notre Catalogue illustré.**

LE CAIRE: Boulevard Abdel Aziz 3 50, Rue Kasr el Nil

PORT-SAID: Rue de Lesseps,



## En Egypte

### M. Georges Savon est élu second député de la Nation

Les élections en vue de la désignation du second député de la Nation Française, ont eu lieu au Consulat Général de France, sous la présidence de M. Frédéric Girard, Consul Général.

A l'unanimité des suffrages, M. Georges Savon a été élu.

M. Georges Savon est très connu, non seulement à Alexandrie dans les milieux de toutes les colonies étrangères, mais encore en Egypte. Le nom de sa famille est à l'origine de celles qui, du point de vue égyptien, se rattachent à l'époque de la création de la Compagnie du Canal de Suez.

M. Georges Savon, qui est tout jeune encore puisqu'il n'a que 36 ans à peine, a grandi en Egypte. Il a fait toutes ses études en France où il est reparti lors de la guerre pour répondre à l'appel sous les drapeaux. Il est en ce moment à la tête de plusieurs maisons de commerce importantes et il est notamment administrateur-délégué de la Port Said Salt, de la Maison d'Assurances Maritimes et de Charbons qui portent toutes deux son nom.

Pour qui le connaît, M. Georges Savon est la simplicité et le bon cœur même et sa grande affabilité lui a valu de s'acquérir dans tous les milieux de très nombreuses amitiés et de très sérieuses sympathies.

Il ne faut donc pas être surpris de voir que c'est par un vote unanime des Notables de la Colonie Française que M. Savon s'est vu porter à cette charge nouvelle de Député de la Nation.

M. Savon rentrera en fonctions le premier Janvier prochain, date à laquelle expirera le mandat de M. Bégue, Député de la Nation depuis deux ans.

### Sidky pacha se retire de la vie politique

Sidky pacha se retire de la vie politique et ne répondra plus à aucune attaque venant de la presse ou d'ailleurs.

Il se rendrait dans ses domaines et plus tard il compterait partir pour la Haute-Egypte où il passerait la saison d'hiver.

### Les recettes des douanes

Il résulte des statistiques officielles que, pendant les sept premiers mois de l'exercice financier en cours, soit du 1er mai à fin novembre, les recettes des Douanes se sont élevées à L.E. 7.754.673 dont L. E. 3.073.429 proviennent des droits sur les tabacs, L.E. 322.466 des droits sur les marchandises importées et L.E. 322.466 des droits d'accise.

### La station de radiodiffusion

On sait que l'inauguration de la nouvelle station de radiodiffusion a été déjà renvoyée à deux reprises. On dit que le Discours du Trône annoncera que cette inauguration aura lieu prochainement.

Il y a lieu de signaler à cette occasion que les deux tiers du temps de radiodiffusion sera consacré aux émissions arabes et le tiers aux émissions européennes.

### Le commerce extérieur de l'Egypte s'améliore

On remarque depuis quelques mois un regain d'activité dans le commerce extérieur de l'Egypte. En effet les recettes de l'Administration des Douanes ont sensiblement augmenté ces derniers temps. Le déficit des premiers mois de l'année a été comblé et le total des recettes se solde maintenant par un excédent en comparaison avec les recettes de l'année dernière.

Nous citerons ici quelques chiffres significatifs. Du 1er mai au 21 novembre courant, les recettes douanières ont atteint un total de L.E. 7.701.794 contre L. E. 7.658.965 pendant la même période de l'année dernière, soit une augmentation de L.E. 42.829.

Les statistiques relatives au droit d'accise méritent d'être signalées tout particulièrement. Le droit d'accise sur les produits de fabrication locale a donné une recette totale de L.E. 532.000, contre L.E. 423.000, soit une augmentation de L. E. 109.000 ou de plus de 25 pour cent. Quant au droit d'accise sur les produits de provenance étrangère, il n'a donné que L.E. 278.000 contre L.E. 409.000.

Le regain d'activité dans le commerce extérieur a été surtout constaté durant le mois de novembre courant. En effet, du

1er au 21 courant, les droits d'entrées sur les marchandises importées ont atteint L.E. 376.000, contre L.E. 308.000 pendant la période correspondante de l'année dernière. Les droits d'exportation ont atteint L.E. 64.000, contre L.E. 37.000.

Disons à cette occasion, que le ministère des Finances aurait l'intention d'apporter certaines modifications au tarif douanier. La commission du tarif a examiné dernièrement la question et pris plusieurs décisions. Mais elle ne pourra appliquer ces décisions qu'à l'expiration du délai fixé pour que la trêve douanière, dernièrement dénoncée par le gouvernement égyptien cesse d'être mise en vigueur. Nous avions dit que la dénonciation de la trêve a été portée à la connaissance des puissances intéressées dans le courant de ce mois. C'est vers le 10 décembre prochain, un mois après la dénonciation, que le gouvernement égyptien sera libre de modifier son tarif douanier.

### Le différend entre la Municipalité et la Compagnie des Eaux

On se souvient que la Commission municipale avait chargé le directeur général de s'aboucher avec la Compagnie des Eaux pour essayer de résoudre à l'amiable les différends existant entre eux.

Mais malgré de longues négociations, Saddik bey ne serait pas parvenu à faire modifier l'attitude intransigeante de la Compagnie, c'est pourquoi le directeur général serait, paraît-il, décidé à présenter à la Commission municipale un rapport sur les négociations en faisant ressortir le fait que celles-ci n'ont abouti à aucun accord.

Dans ces conditions, la Municipalité qui est persuadée de la justice de ses droits sera obligée d'en appeler aux tribunaux.

Cette importante question sera examinée prochainement et la Commission devra alors se prononcer.

### Des cartes d'identité en Egypte

L'année dernière, le Ministère de l'Intérieur avait chargé M. Chams Eddine Abdel Ghaffar, gouverneur de Damiette, qui était alors directeur du Service de l'Identité Judiciaire, d'élaborer un projet tendant à délivrer à tous les Egyptiens une carte d'identité.

La question a été profondément examinée et il est apparu que cette carte d'identité est en vigueur dans tous les pays d'Europe. D'ailleurs ceux chargés de l'étude de cette question ont émis l'avis que cette carte devrait être délivrée à tous les habitants de l'Egypte sans distinction, tant Egyptiens et ressortissants étrangers.

Tout homme âgé de 18 à 60 ans devra être tenu d'avoir cette carte d'identité. Or, comme les hommes de cet âge sont évalués à trois millions et si l'on perçoit un droit de 20 piastres par carte, le Trésor pourrait réaliser un revenu de 600.000 livres par an.

La carte aura dix centimètres de long et six de large. Elle portera la photographie du titulaire, son âge, sa profession, son lieu de naissance et autres renseignements utiles.

### Les navires des touristes feront escale à Alexandrie

L'an dernier, les grands paquebots transportant des touristes avaient cessé de faire escale à Alexandrie, en raison des droits de port excessifs, préférant se rendre à Port-Saïd où ils débarquaient leurs passagers.

En effet, ces paquebots étaient tenus d'acquiescer un droit de 30 millièmes par tonne, dont 15 millièmes à l'arrivée et 15 autres au départ, de sorte qu'à chaque voyage, chaque paquebot était obligé d'acquiescer des droits se montant à quelques centaines de livres.

A la suite des plaintes formulées par les compagnies de navigation, les autorités égyptiennes se trouveront dans l'obligation de modifier ces droits et décideront, au mois de juin dernier, de ne percevoir des paquebots de touristes qu'un droit d'un millième par tonne et par jour d'escale à Alexandrie, avec exemption pour le premier jour mais à la condition que ces paquebots ne fassent aucune opération commerciale.

Cette décision a été très favorablement accueillie par les compagnies de navigation et l'on annonce, d'ores et déjà, qu'un certain nombre de paquebots viendront cet hiver à Alexandrie.

## The Upper Egypt Hotels Coy.

### ASSOUAN

Cataract Hotel. — Savoy Hotel  
Grand Hôtel Assouan.

### LUXOR

Luxor Winter Palace. — Luxor Hotel  
Karnak Hotel

### Voyage en Haute-Egypte

« On ne peut pas rappeler suffisamment aux résidents d'Egypte les avantages qui leurs sont offerts pour un séjour en Haute-Egypte :

« Les Chemins de fer Egyptiens émettent d'Alexandrie à Assouan, avec le concours des Wagons-lits et le Winter Palace et Luxor Hôtel à Luxor et le Cataract Hôtel et Grand Hôtel, à Assouan, un billet combiné pour 2, 5, 7 et 10 jours, aux prix respectifs de L.E. 9,500, 14,100, 16,500, 20,100 par personne, inclus voyage en train de luxe, Wagons-lits et repas au Wagon-restauration, séjour à l'hôtel.

« Les billets pour voyage en 2ème classe sont encore meilleur marché.

« Les billets peuvent s'obtenir dans toutes les agences de voyages.

« Les hôtels de la Upper Egypt Hotel Co. se trouvent sous la direction générale de notre compatriote, M. A. R. Badrutt, qui dirige en été l'hôtel Margua à Sils (Engadine) et qui se fera le plus grand plaisir de répondre à toute demande de renseignements. »

## Concerts et Conférences

### Société des Concerts d'Egypte

Nous sommes heureux d'annoncer le Concert de Schoulamith Silber, Violoniste, pour le Dimanche 17 Décembre, à 6 h. 30, p.m. à l'Alhambra, — hors abonnement.

Schoulamith Silber revient de Vienne où elle a donné une série de Concerts auxquels la Presse Vienneoise a fait un accueil chaleureux et le public Alexandrin sera certainement impatient de réentendre cette jeune Virtuose qui avait remporté comme on s'en souvient sûrement, un premier prix du Conservatoire National de Paris, avec des ovations enthousiastes.

### La nouvelle série de Conférences du Lycée Français

La Société des Conférences du Lycée français, qui a obtenu les années précédentes le succès que tout le monde connaît, va rouvrir ses portes le lundi 18 Décembre avec un programme qui ne sera pas inférieur aux précédents :

Le lundi 18 Décembre à 7 h. précises une conférence sur la jeunesse américaine d'aujourd'hui par Henry Peyre, professeur à l'Université Egyptienne, un jeune maître plein de talent et d'originalité qui obtient un vif succès au Caire après avoir eu de grand succès dans les Universités anglaises et américaines où il a fait sa carrière.

Ensuite la Société des Conférences fera entendre en Janvier, Février et Mars, une série de conférences éminentes dont on peut déjà citer quelques uns :

«Lugén-Poën» et Suzanne Desprès, dans des conférences-jouées. On connaît le célèbre fondateur et la magnifique interprète du théâtre de l'Œuvre de Paris.

Les deux écrivains italiens bien connus «Ojetti» et «Papini», le grand écrivain français «Jules Romains» et quelques autres maîtres de l'heure, écrivains ou universitaires :

Les prix seront comme par le passé :  
Fautuils d'Orchestre P.T. 12  
Places Réservées) » 15  
Balcon » 10

On peut retenir ses places soit au Secrétariat du Lycée français, soit aux librairies le Papyrus et la Cité du Livre.

### Avis à nos lecteurs en Suisse

Les Mandats postaux n'existent pas entre l'Egypte et l'Etranger. Pour régler leurs abonnements, nos lecteurs de Suisse, sont priés de bien vouloir en adresser le montant au Secrétariat des Suisses à l'Etranger, 40, Bundesgasse, Berne qui a qualité pour encaisser les abonnements du Journal Suisse d'Egypte et pour leur délivrer un reçu.

### PETILLANTE, LÉGÈRE...

Naturellement gazeuse, l'eau PERRIER se marie agréablement au vin sans le dénaturer. Grâce à ses qualités stimulantes et digestives ; elle préside aux bonnes digestions, sans jamais fatiguer l'estomac.

Elle peut être prise d'une façon habituelle, elle est la fée bienfaitrice de votre table.

PERRIER le champagne des eaux de table.

### Pour Noël et le Nouvel An

D'Allemagne (Altona) sont arrivés les spécialités suivantes :

Saumon frais  
Gabelbissen in Salz  
Ostsee Milchner (Essig-Salz).  
Filetheringe in Ramuladen.  
(ohne haut und graeten).  
Rollmops (Gurgen u Zwiebeln).  
Bismark heringe (ohne graeten).  
Kron Sild Sardinien (fein marinert).  
Aalfisch marinert  
Fromages : K. K. K.  
Vin du Rhin assorti.

Sont arrivés également les « Tartes de Vienne de la Maison mondiale Oscar Pischinger. Ces tartes sont en deux grandeurs, en boîtes très élégantes. Huit qualités de pâtisseries viennoises dernières créations de la même marque. Nougat de Trieste ; Fruits à la moutarde tyrolienne «Segalerba» Moutarde viennoise en verres ; Miel extra fin ; Tilleul et mille fleurs.  
Grand assortiment de Patés de foie gras de Budapest et Strasbourg.

Arrivage régulier toutes les semaines de poulets, gibiers, jambons, Kaiserfleisch et saucisses d'Autriche.

### chez WERLI

Rue de la Marine No. 2-4. Tél. 6041  
ALEXANDRIE

N.B. — Pour les gourments le 19 crt. arrivage d'aragoustes fraîches de 1 kg. à 2 kg. la pièce, Truffes fraîches blanches du Piemont, des céleris raves et des salades rouges de Trieste.

## PASTROUDIS

Le seul coin de Paris en Egypte

CUISINE FRANÇAISE  
SERVICE FRANÇAIS  
BAR AMERICAIN



**BELL'S**  
**PERTH WHISKY**

One of the largest INDEPENDENT  
Scotch Whisky Houses in Scotland

**E. LINDI**

General agent

ALEXANDRIA

33, Rue Chérif Pacha, Téléphone 34-39

CAIRO

3, Rue Manshaet El Kataba

Téléphone 54133

## LA FLUVIALE

**F. VAN DER ZEE & C<sup>IE</sup>**

Compagnie de Navigation à Vapeur sur le Nil  
CAPITAL SOCIAL : L. Eg. 75.000

Service régulier entre ALEXANDRIE. — LE CAIRE. — HAUTE-ÉGYPTE et Vice Versa

SIÈGE SOCIAL :

ALEXANDRIE, 3, Boulevard Saad Zaghloul. — Téléphone 7658 (3 lignes) B.P. 57  
Agences : ALEXANDRIE. — LE CAIRE. — MINIA. — ASSIOUT.

La Flotte de la Compagnie se compose de 45 unités de Construction récente et moderne.

Les plus importants transporteurs de coton

## BIÈRE

**BECK**

La Bière MURE de plus de 6 Mois

## FUMEZ

**SOUSSA**

et utilisez vos coupons

## SOCIÉTÉ DU NAPHTHE S. A.

SOUS LA RAISON

**A. I. MANTACHEFF & Co.**

SIÈGE SOCIAL : GENÈVE, 56, RUE DU STAND

### PÉTROLE RAFFINÉ

BENZINE

« TONELINE »

HUILES

pour Autos

« TONELINE »

DIESEL OIL

HUILES & GRAISSSES

pour toutes Industries.

ابن خروف

TRADE MARK



Agence principale pour l'Egypte, Soudan, Syrie, Chypre et Palestine

ALEXANDRIE :  
1, Rue Eglise Debbane  
phones 7018 - 7019 - 7020

Succursales :  
Caire, Beyrouth & Jaffa  
Dépôts et Agences dans toutes les villes

## REINHART & C<sup>o</sup>

La Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur a payé à ses assurés du 1er Juillet 1875 au 31 Décembre 1932 des indemnités dépassant la somme de 702 millions de francs suisses. Les assurés de la « Winterthur » savent bien que ses Polices représentent pour eux la meilleure garantie de sécurité.

Agents Généraux pour l'Egypte : REINHART & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib, B.P. 997, Tél. 4797  
Représentant au Caire : WALTER G. MAURER, 41, Rue Madabegh, B.P. 1959, Tél. 54424

### DÉPARTEMENT

**ASSURANCES**

## The Invicta Manufacturing Co. of Egypt

Ph. Chapman & Co.

Entrepreneurs de travaux de routes, canalisations, constructions etc.  
Fabricants de feutres bitumés pour isolation des toitures et fondations :

Invicta Smooth Roofing Felt — Coloured Slates Felts  
Invicta Sanded Roofing Felt — Bituminous Lead Sheetings  
Invicta Saturated Sheets — Corkfelt etc.

Seuls fabricants de «Invicta Cold Emulsion» émulsion à froid pour revêtement des routes.

Fabrique à Moharrem Bey  
Téléph. 714

Bureaux : 15, Rue Nubar Pacha  
Téléph. : 72 et 4148

ALEXANDRIE



**CORSETS & BRASSIÈRES**  
Sur Mesure

Modèles nouveaux amincissant la taille.  
Confort et souplesse absolue.

### COUTURE

Atelier spécial pour la confection de Robes & Manteaux. Riche collection de modèles de Paris. Coupe et façon impeccable.  
Prix modérés.

**Maison BELINE**

26, Rue Chérif Pacha, 26. — Tél. 361  
3ème étage (ascenseur).



## EN PALESTINE

(De notre correspondant particulier)

## Nouveaux désordres en Palestine

Le parti juif de la «Réforme» a tenu une réunion à Tell Aviv, pour protester contre la politique du gouvernement britannique en ce qui concerne la limitation de l'immigration. Une force de police fut envoyée sur les lieux pour interdire la réunion et disperser les manifestants.

En quittant le lieu de la réunion, des centaines de manifestants, portant un drapeau sioniste, se dirigèrent vers la rue Allenby. Un agent anglais de la police tenta de s'emparer du drapeau, mais les manifestants opposèrent de la résistance et poursuivirent leur route.

Les incidents ont duré trois heures, jusqu'à l'arrivée de cinq automobiles blindées avec une force militaire. Les manifestants furent dispersés après beaucoup de difficultés.

Il y a dix agents de police blessés et quatre habitants.

Le gouvernement a déployé de grands efforts pour empêcher que les nouvelles de cette manifestation dépassent le cercle de Tel-Aviv et de Jaffa.

Les causes de cette manifestation résident dans le désir des extrémistes du parti juif de la «Réforme» d'empêcher le gouvernement palestinien de prendre des mesures quelconques de nature à limiter l'immigration, cependant que le gouvernement n'a encore rien fait à ce sujet.

On sait que l'immigration est de deux sortes : celle que l'on est convenu d'appeler légale et qui a lieu en vertu de certificats délivrés par le Haut-Commissaire ; celle-ci en a déjà délivré cinq mille qui permettent à vingt-cinq mille juifs d'entrer en Palestine. La deuxième sorte d'immigration est l'immigration illégale qui ne s'appuie pas sur ces certifications. De l'avis même du Haut-Commissaire, les juifs entrés en contrebande sont au nombre de trente mille.

## Autour du St. Sepulcre

Les nouvelles qui regardent les Lieux Saints de la Chrétienté ont acquis, cette année, grâce au Jubilé de la Rédemption, une résonance internationale de premier plan. Même la presse profane, qui, d'ordinaire, ne s'occupe pas grande chose de la chronique religieuse, s'intéresse, au contraire, à présent, d'une façon particulière, non seulement des cérémonies qui se succèdent dans les Sanctuaires de l'Evangile, mais aussi de la matérialité même du milieu qui sert de théâtre au culte chrétien au Pays de Jésus.

Une confirmation évidente de cette nouvelle sensibilité de la presse étrangère envers la Palestine vient d'être donnée, ces jours-ci, par le zèle avec lequel elle s'est occupée de la... santé du St-Sépulcre.

Il a suffi qu'un expert anglais formule un jugement alarmant au sujet de la solidité de la vénérable Basilique de la Résurrection, pour que les journaux d'Europe et d'Amérique s'intéressent tout de suite de la question avec des sentiments d'organisme.

Cependant, le diagnostic fait par plusieurs journaux en cette occasion, a besoin d'une rectification. En cherchant les causes qui mettent en danger la stabilité du Temple Croisé du Saint-Sépulcre, beaucoup ont cru pouvoir en attribuer la faute à la pluie. Or, la réalité est bien différente. La raison principale du péril actuel de la grande Basilique de Jérusalem, est la restauration de la coupole des Grecs, faite en gros blocs de pierre. Cet énorme poids, ajouté à l'âge déjà très avancé du bâtiment sacré, ne pouvait qu'en mettre en danger la force de résistance. Et cet effet avait, du reste, été prévu même par les profanes en matière d'architecture, lesquels s'étaient étonnés que le Gouvernement pût approuver et faire exécuter les travaux de réparation d'une façon pareille.

## Un bateau juif sur les mers

Le premier bateau à naviguer sur les mers depuis 2.000 ans avec un équipage entièrement juif a fait escale à Southampton battant pavillon palestinien. Le nom du bâtiment est l'«Emmanuel» et il est destiné au cabotage en Palestine.

## Le problème social de l'aumône

A ceux qui reprochent aux Sionistes comme une absurde politique la prétention de créer en Palestine un Etat juif qui devra peut-être compter toujours, pour vivre, sur l'aumône de leurs conationaux d'Europe et d'Amérique, ils répondent souvent avec une argumentation ad hominem : « Et la capitale de Terre sainte ne vit-elle pas aussi, depuis des siècles, de la charité des autres ? »

Comme affirmation d'une donnée de fait, la réplique est incontestable, et comme controverse polémique, elle est très efficace.

Dans les vieux quartiers de Jérusalem la masse de la population est, en effet, encore secourue en large mesure avec les subsides qui viennent de l'étranger. Et cette formule pratique et très simple pour la solution du problème de l'existence, basée sur les affranches continuelles des coréligionnaires des autres continents, s'applique de la même façon aux Chrétiens, aux Juifs et aux Musulmans.

Elle est devenue un axiome d'économie politique.

Ceux qui ont eu la chance de naître patriens de la Ville Sainte se considèrent autorisés, de par le droit d'héritage, à vivre plus ou moins en parasites sur le... prochain d'outre-mer.

Ils se regardent comme une caste privilégiée. Ils sont les représentants du monde entier auprès des Sanctuaires de l'Evangile, du Talmud et du Coraïn. Or, cette mission a besoin d'un appointement mensuel pour qu'elle soit continuée sans interruption.

Dans un certain sens, les jérusalemmites authentiques — les nouveaux citoyens sont considérés comme des étrangers au sujet de la distribution des aumônes et sont par conséquent exclus de la participation de ces privilèges — appliquent à eux-mêmes, en pratique, le principe ecclésiastique promulgué par Saint Paul, qui a reconnu aux prêtres le droit de l'autel auquel ils consacrent leurs fatigues.

Eux aussi, ils prient par procuration, au nom des absents, sur le Tombeau du Christ au pied du Mur des Lamentations ou dans les Mosquées d'Omar et d'El-Aksa.

Il est donc naturel qu'ils demandent aux revenus des Sanctuaires une aliquote pour leur prestation au culte, faite en représentation des coréligionnaires lointains.

Cette mentalité de liturgie positive sert de clef pour expliquer bien des choses. Ainsi comprend-on, par exemple, pourquoi les indigènes de Jérusalem n'ont pas honte à demander de l'argent à leurs respectives Communautés Religieuses. Ils le font, au contraire, avec la même aisance avec laquelle un bourgeois d'Europe se rend aux guichets d'une Banque d'Epargne pour prélever une partie de son dépôt personnel.

Ils sont convaincus de demander tout simplement ce qui leur est dû.

Leur affluence aux portes des Couvents, des Rabbats et des Instituts islamiques n'est qu'un corollaire d'application pratique. Ils vont prendre le pain pour la famille, les médicaments pour les malades, le montant pour le loyer de la maison et le subside pour le chômage. Et on ne peut pas les renvoyer les mains vides sans provoquer des protestations à n'en plus en finir.

Outre cette forme d'assistance commune, que l'on peut regarder comme publique, il y a encore la charité privée, qui est exploitée en cachette et qui à certains jérusalemmites ne rend pas moins de l'autre.

Les étrangers se scandalisent toujours devant cette plaie de l'aumône érigée en système, qui favorise l'oisiveté et énerve les familles patriciennes de la Ville Sainte. Ils proposent volontiers des plans de réforme radicale, en vue de bouleverser complètement la situation des choses, en l'adaptant aux principes sociaux du vingtième siècle. Mais s'ils restent quelques mois en Palestine, ils finissent eux aussi pour admettre qu'il est facile causer palinodésie au Café, mais que sur le terrain de la réalité même les meilleurs intentions se brisent contre des obstacles énormes.

Pour se faire une idée de la psychologie traditionnelle qui domine dans la ville ancienne, il suffit d'interroger le premier venu sur le seuil d'une église, d'une synagogue ou d'une mosquée.

Si on lui demande ses titres et ses qualités, il se contente de dire qu'il est un latin, un grec, un arménien, un juif ou un musulman. C'est le rite spécial de sa religion qu'il présente comme sa carte de visite. Qu'on lui demande aussi pourquoi il prétend de vivre sur les revenus directs ou indirects de ses Sanctuaires. Il répondra toujours par un syllogisme synthétique dans lequel la proposition mineure, qui devrait donner la raison du passage de la proposition majeure à la conclusion, est régulièrement omise, comme s'il s'agissait d'une vérité qui n'a pas besoin d'être prouvée : « Je suis latin, donc ce sont les Franciscains qui doivent penser à me faire vivre ».

Et si l'on insiste un peu sur le sujet, il n'est pas difficile que l'on nous dise : « Mais les Religieux ne sont-ils pas là pour recevoir l'argent des catholiques d'Europe et d'Amérique et pour le distribuer aux fidèles de Terre Sainte ? ».

Le même raisonnement est répété cent fois par jour par les arméniens, les abyssins, les syriens, les coptes, les juifs orthodoxes et les croyants de l'Islam.

Et bien que cette organisation confessionnelle de l'aumône religieuse pourvoit le nécessaire aux autoctones, quelques-uns entre eux ne sont pas encore satisfaits et font recours, malgré la loi, à la mendicité exercée de contrebande, par intervalles, ou bien de règle, comme un métier.

Les premiers font des tours avec des lettres qui présentent des cachets indéchiffrables, en demandant des subsides extraordinaires pour des cas pitoyables de malheurs vrais ou imaginaires.

Les autres attendent les touristes et les pèlerins le long des petites rues qui mènent aux Sanctuaires. Dr. Mombelli.

## Retrait des Affaires

de M.M. Davies Bryan &amp; Co.

L'attention du public est attirée sur la Grande Mise en Vente qui est en cours dans les Etablissements de Messieurs, Davies Bryan & Co., au Caire et à Alexandrie.

L'accueil fait par le public qui apprécie la valeur de ses achats a dépassé notre attente.

Les stocks se réduisent graduellement et tous ceux qui n'ont pas profité de cette occasion sont vivement invités à le faire le plus tôt possible.

Sont offerts à des prix vraiment exceptionnels :

Les malles, valises, Nécessaires de voyage, Raquettes et Faux-Cols.

Profitez de cette circonstance unique pour effectuer des achats très avantageux.

LE CAIRE — ALEXANDRIE.

## En Abyssinie

## IMPRESSIONS D'UN SUISSE

(De notre correspondant particulier)

(Suite des Numéros précédents)

précédenti a été tenté par une Cie qui avait obtenu en concession la province entière de Harrar, avec le monopole d'achat du coton indigène. Un fiasco complet a été l'aboutissement de cette tentative, avec un certain montant de dettes non encore réglées à l'heure actuelle, plusieurs années après la dissolution de la société.

Une fois de plus quelques financiers s'étaient leurrés sur la possibilité de faire absorber au marché européen plus qu'il ne peut digérer. Au lieu de s'installer avec un minimum de frais et d'acheter le coton indigène pour l'utilisation locale, on a vu très grand, des plantations spéciales ont été créées à grands frais (et les grands frais frisent souvent le gaspillage) on a planté la meilleure qualité de coton sans savoir si cette qualité allait pousser et s'adapter au pays et dans des terrains non irrigables, des sommes importantes sont parties en frais de représentation parfaitement inutiles. La malchance, sur laquelle on n'avait pas compté, a voulu que durant deux années consécutives les sauterelles se mettent de la partie et, un nouvel appel de capitaux n'ayant pas abouti, il ne restait qu'à liquider, en laissant en panne, impayé, le personnel européen envoyé aux plantations.

En utilisant la production indigène pour les besoins locaux on évitait les très gros frais engagés dans des cultures spéciales, les années de sauterelles se traduisaient par un simple manque à gagner au lieu d'une perte considérable; l'installation de la Cie dans le pays signifiait l'économie d'impôts européens assez lourds et surtout la suppression de frais de représentation assez importants. D'autre part, n'étant plus hypnotisé par le marché européen, déjà bien lourd et bien engagé, il n'était pas nécessaire de produire à gros frais une qualité exceptionnelle dès le début et l'on pouvait passer lentement de la production indigène à une production améliorée, qui permettait la suppression à peu près complète de l'importation. Qu'elle vienne d'un pays ou d'un autre, cette importation supporte un transport onéreux et le Japon, producteur le mieux placé au point de vue de la main d'œuvre, ne pouvait lui-même lutter de ce côté qu'au prix d'un dumping trop coûteux et, certainement, il a réservé cet effort pour un marché plus intéressant par le chiffre d'affaire possible.

Si ces lignes tombent sous les yeux de quelques industriels suisses qui furent tâchés, en son temps, pour un nouvel appel de fonds, je souhaite qu'ils comprennent que leur abstention à ce moment là fut sage, mais qu'ils auraient parfaitement pu reprendre à leur compte une concession par ailleurs très avantageuse et qui risque fort de ne plus être octroyée, tout au moins dans les mêmes conditions.

De ce que les possibilités de travail existent, il ne faut pas conclure que la porte est grande ouverte et qu'il n'y a qu'à arriver dans le pays, avec ses deux bras et la volonté de travailler pour tout viatique. La porte n'est grande ouverte qu'à l'aventure et avant de se lancer à entreprendre un travail quelconque, il faut examiner sérieusement les possibilités et les conditions du marché actuel. Bien des européens sont à Addis Abeba sans aucun travail depuis de longs mois et ceci fait qu'un employé, malgré la vie plus chère de la ville, est généralement moins payé dans la capitale qu'à l'intérieur.

Au lieu de se lancer à l'aventure dans ce pays, il serait nécessaire tout d'abord d'y vivre quelque temps, d'apprendre la langue, de connaître les coutumes, de se familiariser avec le climat, et ensuite seulement de songer à y créer un établissement personnel, à la condition, primordiale encore, de disposer d'un capital suffisant.

Que ceux qui cherchent leur chemin hors de notre vieille Europe, dans laquelle le retour à la terre est très difficile, une illusion souvent, sachent tout d'abord que l'Afrique malgré les apparences, exige un travail plus dur, un effort plus soutenu qu'aucun métier de notre vieille terre d'occident. Si leur volonté n'est pas trempée et tenace, s'ils ne sont pas de taille à affronter le dur travail à accomplir dans la solitude, sans beaucoup de conseils, entouré de gens de langue et de mentalité différentes, quelquefois indifférents, peut-être hostiles si l'on froisse leurs coutumes et leurs convictions, que ceux-là restent là-bas, terrés dans les villes. Malgré le chômage, la misère et tous les autres maux, ils y seront mieux; l'Afrique, pays des mirages, pays de la longue patience, ne les reconnaîtra jamais pour ses enfants. Afrikander, ils ne le seront jamais, cadavre ou épave, tel est leur sort futur.

Mais ceux qui, malgré les fièvres, malgré toutes les maladies, malgré le terrible «coup de bambou» du soleil à la verticale, malgré les sauterelles, les inondations ou les sécheresses, malgré tous les maux d'Egypte à la 5me puissance, celui qui a le courage et la volonté, que celui-là songe que la terre est une nourrice et jamais une marâtre pour celui qui l'aime. Et qu'il sache aussi qu'un Afrikander meurt souvent sous les tropiques, mais que celui qui a goûté l'eau de l'Afrique ne peut jamais la quitter sans nostalgie. A tout ce qui l'attend d'épreuves sur ce continent, il faut ajouter, épreuve préparatoire, une séparation à peu près définitive de tout ce qui l'entourait jusqu'alors. A. Perrenoud.

## JULES &amp; HENRI FLEURENT

Maison Fondée en 1870  
42, Rue Madabegh, 42 - Le Caire  
Téléph. 46389 - 59776 - 59777.

## ALIMENTATION GÉNÉRALE

Fruits, Primeurs, Boucherie, Charcuterie fine,  
Volaille, Gibier, Poissons, Huîtres, Vins,  
Liqueurs, Eaux Minérales, Articles de Ménage.

## LA SOCIÉTÉ

## ORWA EL WOSKA

reconnue dans toute l'Egypte par ses  
GRANDES OEUVRES DE BIENFAISANCEPrie le public de lui prêter son concours en achetant les billets  
de son Sweepstake que aura lieu à Héliopolis le 21 janvier 1934.

Le tirage aura lieu le 19 Janvier 1934

Les prix à être distribués sont estimés à

**L. E. 48.000**

Prix du Billet P. T. 20.

Les billets sont en vente aux bureaux de la Société à Alexandrie, Rue Ibn Bassam, Place Ismail 1er, au Caire Rue Abdel Hak El Sombati, Place de l'Opéra, et à toutes les gares de Chemin de Fer.

Les comptes du Sweepstake et tirage seront contrôlés par les censeurs  
MM. HEWAT BRIDSON & HARGREAVES.

## Groppi

Midan Soliman Pacha - Le Caire

Programme d'hiver à partir du Samedi 28 Octobre

Thés Dansants

MARDI - JEUDI - SAMEDI &amp; DIMANCHE

Soirées Dansantes

JEUDI - SAMEDI &amp; DIMANCHE

Groppi Orpheans

12 MUSICIENS

Vos cadeaux

## chez ER CUIS

15, Rue Chérif Pacha :-: ALEXANDRIE

22, Rue Kasr-el-Nil :-: LE CAIRE

La Maison du bon goût  
au meilleur prix

## BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies  
à UZWIL (Suisse)Installations de moulins automatiques  
Silos & entrepôtsInstallations de transports mécaniques & pneumatiques  
machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires

Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie : 14, Rue Stamboul  
B. P. 1622, Tél. 1180

## SAVOY PHARMACY

## NORTON &amp; Co.

en face National Bank. LE CAIRE

Pharmacie de Confiance

Exécution soignée des Ordonnances.

= Prix très modérés =

## « Aux délices »

29, Boulevard Ramleh. - Tél. 5431

Les meilleures pâtisseries

Les gâteaux les mieux réussis

LA PATISSERIE DES  
VRAIS CONNAISSEURS

## Diabète

prenez la :

## LOBULINE

Pastilles antidiabétiques

Médication synergique idéale pour le traitement par voie bucale.

Institut Séro-Thérapique &amp; Vaccinal Suisse, Berne (sous le contrôle du Gouvernement Suisse)



## Abadie Reinhardt

## LE HAWABER

Les produits suivants, provenant directement de  
l'ABADIEH REINHART, EL HAWABER, sont  
vendus en gros et en détail par :M<sup>r</sup> J. J. SURBECK

B. P. 997. — Tél. 2290

Farine blanche. - Riz. - Farine de Graham,  
Miel, Beurre fondu.



**Par monts et par vaux.**

**En harmonie**

Le « Courrier de la Plata » est un des plus anciens et des meilleurs journaux suisses publiés à l'étranger. Son rédacteur M. Hans Imrand public en particulier, chaque jour, un magnifique numéro spécial. Nous lirons avec plaisir, sous sa plume, cette appréciation élogieuse de l'activité de la Nouvelle Société Helvétique, vue par un des vétérans des pionniers Suisses à l'œuvre Outre-Atlantique.

« Ainsi renaquit, au début de la guerre de 1914, celle qui au 18<sup>me</sup> siècle déjà fut fondée en des heures graves pour notre patrie et qui revit encore le jour au cours du siècle dernier: nous voulons parler de la Société Helvétique devenue la Nouvelle Société Helvétique.

Les circonstances actuelles de la politique internationale ravivent ses activités, dédiées à la noble tâche de maintenir les sentiments du peuple au diapason d'un seul esprit national dans l'harmonie de ses races et tendances politiques distinctes. Elle organise ainsi des assemblées publiques où tout citoyen peut exposer ses points de vue sur la politique et l'attitude à garder devant le pays et devant l'étranger. La dernière, effectuée le 1<sup>er</sup> octobre à Baden-les-Bains, avait précisément pour objet de discuter sur l'opportunité des « fronts » nationalistes, dont le sens encore mal défini donne lieu à toutes sortes d'interprétations.

On vit à cette assemblée des citoyens appartenant à tous les partis: conservateurs, libéraux, radicaux, socialistes, un abbé, un juif, un député, des journalistes de marque, des avocats, et tous exposèrent leurs opinions avec calme, tous furent applaudis, car tous s'exprimèrent en patriotes sévères, désintéressés, sans chauvinisme et sans passion. Il en est résulté une « Résolution » unanimement approuvée. Le texte commence en ces termes:

« La Nouvelle Société Helvétique salue avec joie le réveil de notre conscience nationale. Mais, fidèle aux principes qu'elle défend depuis 1914, date de sa fondation, elle met en garde les confédérés contre les exagérations et les imitations serviles des systèmes importés de l'étranger.

La N. S. H. et convaincue que l'avenir de la Suisse repose, comme par le passé, non sur la force, mais sur le droit, non sur la violence et la servitude, mais sur le respect de la personnalité humaine et l'amour du prochain ».

Nous n'en citerons pas davantage aujourd'hui; mais nous nous promettons de revenir sur cette assemblée et sa « Résolution » qui en fut le résultat très digne, dictée par la raison même ».

H. I.

**C. - F. Ramuz à l'Écran :**

C'était dimanche, à Lens, la fête du village.

Les garçons avaient leur plus beau chapeau, les filles leur plus beau foulard. La colline qui domine le village était enrubannée, fleurie de guirlandes et de drapeaux. Une fanfare s'époumonnait couvrant les cloches des troupes et le carillon de l'église. Des grandes channes d'étaïen coulaït le fendant clair. Et l'on riait, et l'on dansait sur le gazon !

Mais quels étaient donc ces appareils bizarres, hauts sur pattes, dressés face à l'étrange où jouait la fanfare et ouvrant tout rond leur seul œil sur la foule? Quels étaient donc ces étrangers qui commandaient aux Lensards et leur disaient de se mettre ici ou de se mettre ailleurs, de danser ou de ne pas danser, de s'amuser, de rire sans avoir l'air de rire et surtout de ne pas rester en place bouche bée à fixer l'œil des cyclopes d'acier? Et pourquoi donc François, le montagnard aux yeux malins, au lieu de danser avec la Jeanne ou la Philomène, s'obstinait-il à venir inviter l'étrangère trop blonde qui, de toutes ses dents, dix fois, lui répondit d'un sourire engageant ?

**Scénario et réalisation**

Le touriste arrivé par hasard aurait bien vu que c'était la fête sans être la fête, et le bambin le moins dégourdi lui aurait dit alors que « des gens du cinéma » avaient, depuis six semaines, pris possession des villages et de la montagne, de Kandersteg à Lens, de la Gemmi à Mondralèche, des cols aux plateaux élevés qui plongent vers la vallée du Rhône.

Metteur en scène, acteurs, opérateurs, régisseurs vinrent, au début de septembre, de France, d'Allemagne, d'Autriche, de chez nous et d'ailleurs encore, pour tourner « La séparation des races », de C.-F.

Ramuz. C'est à une troupe cosmopolite que le producteur, Dr. S. Markus, a fait appel pour la réalisation de ce qui sera tout de même un grand film suisse puisque c'est la « Mentor Film S. A. » de Zurich qui l'a entreprise, avec le scénario tiré de l'œuvre de Ramuz, les scènes filmées dans le cadre de nos montagnes et de nos villages, et la musique composée par Honegger.

On connaît l'histoire, la tragique histoire qui met aux prises les bergers aux cheveux pâles et ceux d'une race au sang plus chaud, la belle fille de l'Oberland et le Valaisan aux yeux sombres, — jusqu'à la mort. Le scénario qu'a signé l'auteur français Benjamin Fondanne, obligé de se plier aux exigences de l'écran, ne pouvait suivre en tout l'œuvre de Ramuz, dont chaque page est marquée d'un élément mystique et profond, difficilement traduisible en images, et dont le dénouement aurait peut-être provoqué les trop vives réactions de notre public.

L'auteur a donc consenti à tous les sacrifices, sachant que l'écran est souvent terriblement précis. Et pourtant Kirsanoff, le metteur en scène, a ce talent précieux de savoir suggérer sans appuyer. En quelques touches émouvantes, il crée une atmosphère. En quelques scènes dont il accentue ou ralentit savamment le rythme, il décrit, raconte, fait naître et se dérouler le drame et entraîne à sa suite l'émotion. Les films précédents, « Mémilmontant », « Brumes d'automne » et « Sable » sont des œuvres remarquables, mais ils sont déjà anciens. Depuis plusieurs années, Kirsanoff attendait le film qui lui plût et « La séparation des races » l'a captivé, ainsi d'ailleurs que tous les interprètes.

**Distribution de rôles**

Pour ceux qui aiment l'œuvre de Ramuz c'est une grande satisfaction de constater l'enthousiasme unanime des acteurs pour l'histoire, l'esprit de l'histoire et le rôle qu'on leur a donné. La distribution a d'ailleurs été fort judicieusement faite. Vital qui joue excellemment à L'Atelier, dans la troupe Dullin, crée dans le rôle montagnard, si réelle que les Valaisans eux-mêmes le croyaient de chez eux. Lucas Gridoux, dont on ne peut citer tous les succès au Gymnase, chez Gaston Baty, Pitoëf et à La Madelaine, est un étonnant Manu l'Idiot et Boverio qu'on a en chaque hiver l'occasion d'applaudir à Genève avec Copeau, puis avec la Compagnie des Quinze, a dans les yeux, quand il joue, la flamme mystérieuse qui brillait dans ceux de Mathias, le colporteur à la jambe de bois. Et quelles silhouettes étonnantes que celles de Jeanne-Marie Laurent et de la charmante Nadia Siberskaïa dans leurs costumes valaisans ! Elles jouent respectivement les rôles de la mère et de la fiancée de Firmin et présentent un contraste voulu avec la grâce altière de celle d'une autre race, Dita Parlo, la vedette de l'Ufa, qui fait revivre Elsi la Bernoise.

Tandis que la fête se continuait véritablement au village, tard dans la soirée de dimanche, pour les Lensards qui avaient suivi leur fanfare, les artistes se couchaient tôt pour leur dernière nuit valaisanne. Ils avaient fait leurs adieux à Ramuz, venu l'après-midi assister aux prises de vues de la fête et lundi, ils quittèrent Lens, après avoir tourné encore quelques scènes aux toutes dernières heures, pour profiter d'un soleil plus charitable que les jours précédents.

Je suis descendus avec eux par les abrupts rocailleux qui traversent bois, prairies et vignes pour rejoindre le Rhône bleu de lait à la gare de Granges. Ils étaient gais, Ils plaisaient, malgré leur regret de quitter un si beau pays. Mais ils partaient pour Nice tourner les scènes d'intérieur du film et vivre quinze jours au bord de la mer bleue. Alors !....

**Propos d'artistes**

Roverio ne raconta que la jambe de bois qui le porte dans le rôle de Mathias le colporteur est celle d'un vrai infirme, marchand « des quat'saisons » qui habite la fameuse rue Mouffetard; après s'être baladée à la Gemmi et dans les rues boueuses de Lens, elle reprendra sa place sur le pavé parisien. Gridoux rappela qu'un jour qu'il tournait une scène dans son accoutrement d'idiot, le pauvre malade qui est le vrai idiot du village, apparut et, reconnaissant en Gridoux son propre sosie, il sembla émerveillé et accorda son approbation en faisant force mimiques et sourires. Vital, lui, aurait voulu courir la montagne dont les sommets déjà sont saupoudrés des premières neiges. Il se sent l'âme à se faire adopter par notre pays qui lui rappelle le sien, le Dauphiné.

Tout à coup, dans les vignes, retentit un appel. Une jeune Valaisanne faisait

des signes. Elle était au milieu d'une troupe de vendeurs. Elle vint à nous et tous la reconnurent bien vite: elle avait joué dans une scène du film, à l'alpe de Mondralèche. Avec une bonne grâce touchante, elle offrit, à ceux qui partaient, les raisins de sa vigne. Et c'est ainsi que le goût des grappes se fendant doré reste, aux lèvres des acteurs étrangers qui viennent de tourner l'œuvre de Ramuz, le dernier souvenir de ce Valais si doux et si rude tout à la fois.

Tribune de Genève. Jean G. MARTIN.

**Pour la Paix**

**Les Peuples se connaissent mal**

On mande de Londres qu'une intéressante initiative vient d'être prise en Angleterre; elle mérite sans aucun doute, d'être regardée avec attention. On annonce comme prochaine, l'inauguration par le prince de Galles d'une « Maison de tous les peuples ».

Le groupement nouveau s'étend sur quatorze pays et comprend déjà trente centres environ. Rien d'une organisation politique, ce qui serait le plus sûr moyen de ne jamais s'entendre. Un groupement entre nations ayant pour but de stimuler l'entente et l'amitié entre les peuples, hors de toute considération de race, de religion ou de politique. C'est l'idée de lord Astor, de lord Derby, l'ancien ambassadeur d'Angleterre à Paris.

On cite aussi, comme faisant partie du groupe, M. Henderson.

Le groupement a ceci de particulier qu'il n'attend rien du gouvernement britannique lequel se contente de lui donner ses bénédictions.

\*\*\*

Sir Evelyn Wrench, président du mouvement à Londres a expliqué ses vues en ces termes :

— Pour bien s'entendre, d'abord se connaître. Par la lecture, le théâtre, le voyage, le contact direct, les peuples arriveront à ces fins. Composons d'abord une bibliothèque internationale.

« Je puis vous donner cette précision. Je sais que la branche anglaise de la Société des peuples va offrir à Paris par l'intermédiaire de son secrétaire, M. Chaplin, l'équivalent de 400 livres sterling en œuvres d'écrivains anglais. Il y en aura pour tous les âges. En retour, je suppose qu'on enverra une semblable collection d'ouvrages français à Londres.

« Puis, il sera question d'organiser à Paris un centre d'hospitalité, essentiellement française, où les Anglais pourront obtenir les informations indispensables à rendre leur séjour agréable dans la capitale, ou ailleurs en France. Théâtre, lecture, cours de français, tourisme, pensions de famille, renseignements scolaires, conférences en anglais par des orateurs français — sur les arts et les industries du pays — voilà où cette organisation intelligemment dirigée peut donner la force que nous cherchons tous.

« Il en sera de même pour les autres pays.

« Ce que nous ferons entre la France et l'Angleterre nous le continuerons ensuite avec l'Italie, le Danemark, la Suède, l'Allemagne, l'Espagne, etc... Et, chez eux ces peuples nous assisteront à leur tour.

Il y a dans ce mouvement, un excellent moyen de propagande.

**FONDÉE en 1795.**

Voilà presque deux siècles que la Maison OTARD a été fondée, deux siècles de lutte de labeur, d'expérience et de probité qui lui ont valu, à l'heure actuelle; un succès mondial bien mérité.

Demandez :  
Le COGNAC OTARD  
COGNAC de SANTÉ.



Voulez-vous apprendre à danser  
**VITE et BIEN**  
Pour toute occasion retenez cette adresse  
**K. JULIO**  
Professeur de Danse  
Diplômé de France et de Belgique  
Rue Tewfik No. 14  
LE CAIRE

**Suisses d'Egypte**

de passage au Caire  
n'oubliez pas de visiter  
les Salles d'Exposition

**G. PAVID & Co**

Rue Elfi Bey, Le Caire

notre compatriote y expose les derniers modèles "PEUGEOT" et "DODGE" ainsi que les célèbres appareils de Radio U.S. "APEX" Patins "MATADOR" Facilités de paiement Maison Suisse de confiance Garage, location, pièces de rechange réparations — huile — benzine

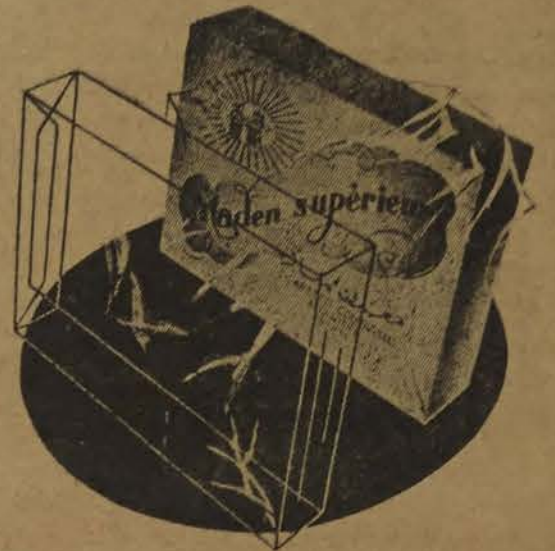
A partir de ce jour les

**Cigarettes COUTARELLI**

atlas  
maden supérieur  
extra-fine  
sapho

seront enveloppées de

Cellophane Imperméable



et, comme, la Cellophane Imperméable est un produit que la S. A. "La Cellophane" de Bézons fabrique exclusivement et dont la marque est déposée, la maison Coutarelli informe le public qu'elle s'est assurée toute la production de Cellophane Imperméable disponible pour l'Egypte et que par conséquent notre maison sera la seule en Egypte à employer la Cellophane Imperméable pour protéger ses cigarettes contre la sécheresse et contre l'humidité. Nos cigarettes seront donc enveloppées dans de la Cellophane Imperméable

et ce seront les seules cigarettes égyptiennes enveloppées dans de la cellophane imperméable.

EXIGEZ

sur chaque boîte la marque



pour être certains que le papier enveloppant la boîte que vous achetez est de la Cellophane Imperméable Rgd. c'est le seul papier enveloppant

- QUI GARANTIT CONTRE LA POUSSIERE
- QUI GARANTIT CONTRE LES GERMES
- QUI GARANTIT CONTRE LA SECHERESSE
- QUI GARANTIT CONTRE L'HUMIDITE

**Sécurité Financière..:**

CONTRACTEZ UNE POLICE D'ASSURANCE SUR LA VIE  
AUPRES DE LA GENEVOISE

Soixante ans d'existence, plus d'un demi siècle de prospérité,  
Des placements de tout premier ordre,  
dont plusieurs dizaines de millions en immeubles.

Polices à primes annuelles et à primes uniques. — Rentes viagères

**LA GENEVOISE**

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE, FONDÉE EN 1872  
CAPITAL ET RÉSERVES TECHNIQUES : Frs. suisses 160.000.000

DIRECTION GÉNÉRALE : 2 PLACE DE HOLLANDE, GENÈVE

Direction pour l'Orient : Dr. Georges Vaucher, 6, Rue Chérifain, LE CAIRE

Commission de surveillance pour l'Egypte : M. Ernest Trembley, LE CAIRE  
S.E. Zananiri Pacha, ALEXANDRIE

**Salonica Cigarette Cy.**

Fournisseur de S.M. le ROI d'Egypte

LES CIGARETTES FUMÉES PAR L'ELITE

AGENT SUISSE :

A. Dürr & Cie. z. Trülle (Zurich)

**Société Misr pour l'Exportation du Coton**

(EX LINDEMANN)

ALEXANDRIE. - Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr. - Boîte Postale 357

Adresse Télégraphique : "MILCOTON"

Correspondants :

LINDEMANN & Co.  
Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40

Agents Généraux pour le Continent :

MERKLE & Co.  
Bâle (Suisse) Kaufhausgasse, 2

**OTIS**

Ascenseurs et Monte-charges

Société Anonyme Italienne  
Capital Social L. 6.000.000

Siège Social : Via Emanuele Gianturco - Naples

Agents à Alexandrie :

MOSSERI, CURIEL & Co. 7, Rue de la Gare du Caire  
au Caire :

Angle Rue Emad el Dine et Rue de la Reine Nazfi

MAISON SUISSE

**A. H. ESCHER**

DÉPOT

- Provisions et Conserves Alimentaires
- Fromage Gruyère véritable
- Jambons, Langues Fumées
- Volailles et Gibier de Bresse et Bohème
- Poissons frais, salés, fumés et marinés
- Confitures et fruits au jus
- Vins et Champagne

LE CAIRE — Rue Emad El Dine 140, Téléphone 53895

ALEXANDRIE — Rue Amin Pacha (Derrière le Caracol Anglais) Tél. 990.



ALEXANDRIE

DANS NOS COLONIES

AU CAIRE

Société Suisse d'Alexandrie

Nous avons le plaisir d'inviter cordialement les membres de notre Société et leurs amis à venir écouter, Samedi 16 Décembre, une conférence donnée au Cercle, à 9.15 p.m. par notre Compatriote

M. le Dr. Et. Combe, Conservateur de la Bibliothèque Municipale.

« La Conquête Ottomane de l'Egypte en 1517 »

Cette conférence sera suivie d'une soirée dansante & familiale



à laquelle chacun est cordialement invité.

Société Suisse d'Alexandrie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Société Suisse d'Alexandrie, se réunira en Assemblée Générale le Mardi, 19 Décembre 1933, à 9 h.15 p.m. au Cercle à Chatby.

Ordre du jour

Lecture du Procès-Verbal  
Admissions  
Divers

LE COMITÉ

Eglise Protestante d'Alexandrie  
Rue de la Poste 14

Dimanche, 17 Décembre :

10.15 a.m. Prédication française.  
11.00 a.m. Service pour la jeunesse.

Pour tous renseignements concernant l'Eglise, prière de s'adresser à M. le pasteur Widmer, 14, rue de la Poste (Tél. 42-49 en ville).

CHŒUR MIXTE

Lundi, 18 Décembre

Répétition au Cercle Suisse à 21 heures p.m. précises.

Derniers Cours de Change

Derniers Cours Londres, le 14 crt.	Parités au pair en P.T.
Suisse ... 16,91	576,58
Paris .... 83,56	116,68
New York. 506 3/4	19,24
Italie .... 62,62	155,70

Naissances

Monsieur et Madame M. Zollikofer ont le plaisir de nous faire part de la naissance de leur fille

MONIQUE

Nous présentons aux heureux parents et au petit Claude ravi d'avoir, une petite sœur, nos félicitations et nos vœux

Monsieur et Madame Paul Reinhart, junior ont également la joie d'annoncer la naissance d'une petite fille

LILLI KATHARINA REINHART

Tous nos souhaits de bonheur et nos meilleurs souvenirs aux parents.

A l'occasion de cette heureuse naissance, Monsieur et Madame Paul Reinhart ont fait don de P.T. 200 à la Société de Secours qui les remercie vivement de ce geste amical.

Nécrologie

Dimanche, 10 courant, à 3 heures du matin, est morte, emportée dans sa 74me année, par un refroidissement, notre compatriote Madame

EMMA GUINARD

La défunte qui était une des doyennes de notre Colonie a été inhumée lundi matin au Cimetière Catholique.

Plusieurs membres de notre Colonie avaient tenu à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure et nous présentons à sa fille Mlle Guinard, l'expression de notre sympathie attristée.

In Memoriam

† Ernest Sigg

Un télégramme nous annonce la mort survenue à Schaffhouse de l'un des plus anciens membres de notre Colonie, Monsieur Ernest Sigg.

Le défunt, arrivé en Egypte en 1904, avait débuté modestement dans la Maison Planta. Il sut s'y faire apprécier par son travail et son intelligence. Transféré à l'intérieur il s'initia à Kafr el Zayat aux affaires cotonnières et fut nommé Directeur de l'Usine d'égrenage Helvetia à Zifta, où il se maria. Nommé Directeur de l'Usine Planta au Barrage, Monsieur Sigg fut appelé en 1912 à la direction de l'Agence de la même maison à Kafr-el-Zayat.

Parti en 1914, pour répondre à l'appel de la mobilisation, il entra à Alexandrie après quelques semaines de service mais l'état de sa femme, depuis longtemps malade, s'étant aggravé, il dut repartir pour la Suisse en 1915. Il revint en Egypte aussitôt, mais se trouva dans l'impossibilité de



Mr. ERNEST SIGG

débarquer et fut contraint de repartir par le bateau même qu'il avait ramené.

Ce n'est qu'en 1919 que notre compatriote put reprendre son travail. Son état de santé, malheureusement laissait beaucoup à désirer. Le souci de ces années d'intimité et d'angoisse, des chagrins intimes, la mort de ses deux enfants, avaient sérieusement ébranlé sa nature cependant robuste. Il lutta avec beaucoup d'énergie et sur le conseil pressant des médecins, Monsieur Sigg s'était décidé l'année dernière, à repartir en Suisse pour s'y soumettre plein d'espoir, à une grave opération.

Ses désirs et ceux de tous ses amis, ne devaient pas se réaliser. Après un long séjour à l'hôpital, notre compatriote devait s'éteindre lentement au milieu des siens, cédant à un mal qui ne pardonne que rarement.

M. F. Sigg laissera à tous ceux qui l'ayant connu de près, ont eu l'occasion de l'apprécier à sa juste valeur, le souvenir d'un homme droit, qui sous une réserve faite de timidité et de discrétion, cachait beaucoup de sensibilité délicate. Grand amateur de musique, il aimait le chant et sa belle voix égaya plus d'un de nos concerts suisses.

La disparition de ce compatriote a serré le cœur de tous ses compagnons de route et, pensant à l'ami perdu, nous adressons à sa famille toute entière, nos condoléances et nos pensées douloureusement émues.

Une excursion en Avion au Caire

Et puis nous irons avec l'aéro au Mena, à l'aller et au retour !

C'était mon ami Trog qui parlait. Nous étions là quelques-uns sur les tennis-courts du Club de Chatby un samedi après-midi. Se rendre au Caire par un autre moyen que celui qui vous fixe au sol, c'était là quelque chose de nouveau, de charmant. Cette proposition me plut tout de suite ; je m'approchai du groupe et timidement formulai une question :

« Tout est prêt, arrangé, il ne faut que l'assentiment des participants du match pour la coupe REINHART-BAEHLER ».

Quel homme quand même que ce Trog, il ne dit pas « Nous verrons, nous tâcherons » ; il dit : — Nous partirons en avion ». C'est positif.

Et ce fut la belle envolée ; nous étions là huit Suisses, l'avion au complet. Aucune émotion, seulement de grands yeux brillants émerveillés. Pensez donc, la plupart n'avait jamais quitté la terre et voir tout de suite Alexandrie, très bas sur notre gauche, ne formant plus qu'un amas de tous petits carrés, réguliers, c'était quelque chose de troublant. Rien ne se détachait de tout cela, c'était gris, sombre, cela semblait être antique, comme ces cartes postales qui vous montrent des ruines.

On ne parle pas, ou peu, par monosyllabes. Quelqu'un fait une réflexion, il parle pour lui, personne ne répond. Chacun est en soi, rêve, les yeux grands ouverts. Nous survolons le désert.

Frauenfelder a un choc, une petite porte s'est ouverte brusquement devant lui avec un bruit de déhiscence : le pilote nous passe un mot : « Village supposé recouvert de sables ». Nous volons bas, de petites dunes de sable, plutôt des taches brunes, bien rangées se profilent sur notre droite. Nous gardons le silence ; un autre avion faisant la même route que nous, est dépassé. Gestes de mains, on se salue... Mais voilà le Nil ; nous quittons le désert. Un immense village, des cultures prodigieuses, bien alignées, des Minarets tout blanc, de grandes barques avec leurs voiles toutes dehors et le cri d'une dame : — Les Pyramides, les Pyramides !

Un grand silence dans notre carlingue, car on va descendre et tous ont l'idée qu'il y aura de l'émotion quelque part... mais rien, tout se passe simplement, on roule déjà devant l'Aéroport.

Un Merci au Pilote, un Bonjour aux bons amis du Caire qui sont venus nous recevoir et nous roulons vers le Caire, dans la luxueuse Daimler de la Misr Air-Work. Il fait une belle journée ; nous croisons en différents points de longues colonnes de soldats Egyptiens : Compagnie de Mitrailleurs, d'Infanterie, d'Artillerie, un beau coup d'œil. C'est le retour dans la capitale de S. M. Fouad Ier. Des oriflammes, des guirlandes, des visages heureux, des bruits, de la musique, continuent de nous charmer. C'est le beau voyage, le très beau voyage chez nos bons amis du Caire.

Ce qui nous enchantait surtout c'était l'idée du retour par avion. Car la joie du vol Caire-Alex. dans la douceur et le charme d'un confortable voyage comme il vous est donné de le faire avec ces beaux appareils de la Misr Airways nous remplit de satisfaction. Cette envolée dans l'azur, sans trouble, sans heurt, où les yeux restent embrasés d'un spectacle incomparable et splendide. Soixante minutes vous relient à Alexandrie, qui sont escamotées en un rien, l'esprit ne concevant pas cette fuite, habitués que nous sommes à la lenteur. Aucune sensation désagréable puisque vous ne ressentez rien de la température ni de la vitesse, dans votre confortable fauteuil. Il vous semble être suspendu dans l'air, presque sans mouvements.

Tout de suite nous avions repris le désert et notre pilote, pour nous divertir, s'évertua à planer à quelques vingt mètres du sol, afin de nous faire suivre dans le sable la trace des bêtes, qui viennent brouter ou se désaltérer aux premières cultures. La terre est toute recouverte de signes, nous volons si bas que les empreintes des petits oiseaux peut se suivre facilement. Une fuite de gazelles, des grou-

pes d'oiseaux sont surpris par notre rapide marche, et de nouveau, comme à notre arrivée au Caire, Alexandrie nous apparaît. Nous reprenons de la hauteur, pour traverser le lac de Mariout, remplis de canards, de barques, de roseaux. Rien ne bouge ; l'eau ressemble à un miroir où sont posés des objets tels qu'on les voit dans les expositions avec de la mousse tout autour. Le pilote, charmant, donne un coup d'aile et oblique sur la droite ; nous voilà sur Alexandrie.

C'est fini. Nous traversons en auto Minnet-El-Bassal, bruyant, criard, sale et on s'éveille... Un salut rapide aux compagnons de voyage, et à huit heures et demie, nos bureaux nous avaient tous repris.

Nous remercions à notre devoir si nous ne remercions pas chaleureusement Mr. Mark Metzger, le très sympathique Directeur Général de l'Agence de la Misr Air Works qui nous a si bien secondé pour cette petite randonnée, et nous ne saurions trop encourager nos amis et compatriotes à renouveler l'expérience qui nous a bien réussi et qui constitue un de nos plus merveilleux souvenirs de notre belle Egypte.

P. Joss.

Eglise Evangélique du Caire

Dimanche 17 Décembre, IIIe Dimanche de l'Avent, au temple de l'Avenue Fouad Ier 39, M. le Pasteur Ecuyer présidera les services suivants, en langue française : 10 h. 15, Ecole du Dimanche, 11 h. Culte avec prédication, sur ce sujet. La Loi et l'Evangile.

Nous signalons dès maintenant le fait que le lundi 25 décembre à 10 h. immédiatement avant le service français M. le past. Ecuyer présidera un culte de Noël en langue allemande.

Montag, den 25 Dezember, um 10 Uhr, wird Herr Pastor Ecuyer eine Weihnachtspredigt in deutscher Sprache halten.

HORLOGERIE

Pour toute réparation de montres adressez vous à

EDOUARD GENTIL

technicien Horloger (diplômé cantonal neuchâtelois).

A l'occasion des fêtes, GRAND CHOIX DE MONTRES SUISSES des meilleures marques et aux meilleurs prix.

8 rue Fahmi Bab-el-Louk. App. No. 27 Le Caire.

AVIS

Ceux d'entre nos lecteurs du Caire qui désireraient acquitter le montant de leur abonnement au Journal Suisse, peuvent en verser le montant au Cercle Suisse, où quittance sera délivrée.

Cercle Suisse du Caire

NOËL 1933

La Fête des enfants aura lieu au Cercle suisse du Caire, 30, avenue Reine Nazi, le samedi 30 décembre à partir de 4 h. 30 p.m. de l'après-midi

Le programme paraîtra dans le prochain numéro du Journal Suisse d'Egypte et du Proche Orient.

Comme de coutume une soirée familiale suivra la fête enfantine. Un buffet sera organisé par les Economes du Cercle.

Tous les Suisses de la Colonie sont cordialement invités tant à l'Arbre de Noël qu'à la Soirée familiale.

\*\*\*

TOURNOI DE QUILLES.

2 & 3 Décembre 1933.

Les nouvelles quilles si impatientement attendues étant enfin arrivées le tournoi put commencer le samedi 2 décembre. Le plus vif entrain ne cessa de régner dès le début. Notre dévoué président, à tout seigneur, tout honneur, inaugura les nouvelles quilles mais craignant sans doute de leur faire du mal, laissa passer la première boule à côté du jeu.

La participation a été extrêmement grande puisque 27 joueurs ont fait des prouesses et le match ne fut clôturé que le dimanche soir à 10 heures après un coup de canon de notre ami Ferdinand. Le résultat financier a été brillant et le nouveau matériel pourra être payé avec les mises.

Nous adressons nos sincères félicitations aux vainqueurs de ces deux journées. Quant à ceux que la chance n'a pas favorisés, nous les invitons à venir s'exercer régulièrement sur la piste. Ils y trouveront des amateurs chaque mardi, mercredi et samedi soir ainsi qu'au Fruehschoppen du dimanche à midi. La piste est disponible tous les soirs à l'exception du lundi.

Le Comité remercie chaleureusement les membres et les maisons suisses qui à chaque occasion viennent généreusement garnir la table des prix.

\*\*\*

LISTE DES RÉSULTATS.

Rang.	Noms.	Points
1er	Wolfer Paul	171 Coupe.
2me	Otsenberger Willy	167 pet. Coupe
3me	Rapp Hugo	163 prix
4me	Schott Werner	146 »
5me	Bachmann	144 »
6me	Meyer Ernest	142 »
7me	Lubini Giovanni	139 »
8me	Munz Hermann	135 »
9me	Klauser Fritz	129 »
10me	Trauffer Gotthieb	123 »
11me	Pahud Fernand	119 »
12me	Schellenberg Jacques	118 »
13me	Biberstein René	114 »
14me	Marti Maurice	113 »
15me	Haeusermann fils	111 »
16me	Morel Ferdinand	110 »
17me	Koller Jacques	106 »
18me	Schenk	104 »
19me	Baehler fils	102 »
20me	Baltensperger August	101 »

CORDONNERIE FRANÇAISE

MAISON SUISSE

14 Rue Chérif Pacha

Nous avons le plaisir d'annoncer un :

Nouvel Arrivage de Chaussures

de toute première qualité

Mesdames,

Avant de fixer votre choix, visitez notre assortiment. Les chaussures que nous présentons à votre attention offrent à des prix extrêmement modiques, variant de 60 à 95 P.T., toute la gamme des variétés à la mode et sauront vous plaire par leur élégance, leur bon marché et leur confort.

POUR HOMMES ET GARÇONS

Notre choix a été fait avec le maximum de soins et de goût. Nos marchandises sont garanties autant pour la qualité que pour la bienfaisance.

Chaussures pour hommes

aux prix réellement intéressants suivants :

» box marron	P.T. 36
» box noir	» 36
» box marron simple	» 49
» marron simple bout rond	» 49
» noir simple	» 49
» » » bout rond	» 49
» marron brocké	» 59
» marron simple	» 59
» vernis avec bout	» 59
» chevreau marron extra	» 79

Chaussures garçonnettes :

	No. 29/31	32/35	36/38
box noir	P.T. 25	27	29
box noir	» 29	32	35
box marron	» 29	32	35
box noir Derby (clouté) (occasion spécialement recommandée)	35	39	42
verniss noir	» 35	39	45
box marron perforé	» 35	39	45
box noir extra	» 35	39	45

**MANDARA FARM**  
MONTAZA. — Tél.: 614 R.

Installée d'après les derniers principes de l'hygiène moderne et les plus récents perfectionnements de l'industrie laitière suisse.

Gamoose milk, full cream	P.T.	3 par kg.
Lait de buffesse, avec toute sa crème		
Gamoose milk, light for babies 3 1/2 % cream	» 2	» »
Lait de buffesse léger pour enfants 3 1/2 % crème		
Cow's milk (Lait de vache)	» 3	» »
Skimmilk (Lait écrémé)	» 1	» »
Cream (Crème)	» 16	» »
Table butter (Beurre de table)	» 5 le paq. de 250 gr.	
Cooking butter (Beurre de cuisine)	» 16	par kg.
Rice (Riz)	» 1,5	» oke
Tomatoes (Tomates)	» 1	» »
French spinach (Epinard français)	» 1	» »
Lettuce-Laitue	» 0,5	2 pièces
Salade romaine	» 0,5	les 4 pcs.
Savoy Cabbage (Choux frisés) - Wirsing	» 1	par oke
Cauliflower (Chou-fleur)	» 1	» »
Beet turnip red (Betteraves rouges)	» 1	» »
Artichaut (Artichoke)	» 1	les 6 pièces
Radishes (red) radis (rouges)	» 0,5	» »
» (white) radis (blancs)	» 0,5	» »
Garden Cress (Cresson de jardin)	» 1	par oke

Montaza, le 15 Décembre 1933.



